

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole du QUÉBEC

La mort de mon enfant

L'Ascension du Christ fut pour la Vierge Marie le départ définitif de son enfant. Celui qui avait été enlevé par la mort, puis rendu à la vie pour quelques jours, quittait pour toujours cette terre. Quelles résonances eut dans son cœur de maman ce second départ? Que les mères qui n'ont jamais connu la douleur d'une séparation définitive essaient de comprendre par la lettre ci-dessous la peine de Marie et de toutes les mamans qui voient un de leurs enfants s'échapper vers le ciel.

Q. — Nous avions beaucoup reçu, tant reçu que nous excitons l'envie. Les années passaient et, comme nous étions heureuses, nous vivions dans l'insouciance, enflés d'orgueil et de satisfaction de nous-mêmes.

Je me rends compte que nous avons commis le plus grand des péchés, celui de nous attribuer la gloire et le mérite de toutes nos réussites, conjugales et familiales; mais nous payons cher notre orgueil, je vous l'assure: Pierre, notre petit Pierre, est mort il y a deux mois, nous laissant tous les six accablés, désespérés. Quelle chose effroyable que la mort d'un enfant de quatre ans! Il était rieur, enjoué, intelligent et débordant de santé. En quelques jours, ce petit corps souple, potelé et rose, s'est transformé en un cadavre blême, rigide, froid. La nuit, j'entends encore ses plaintes et ses sanglots. Non je ne pourrais jamais accepter l'injustice de cette mort! Mon mari, de son côté, me garde rancune d'avoir eu et il a pris en grippe notre dernière petite fille. Il le porte enfoui dans son cœur, comme le font les hommes qui ne trouvent aucun soulagement à laisser couler leurs larmes. Que tout cela est terrible! Qu'allons-nous devenir?

Je ne me sens plus le courage de réagir. Je m'aperçois tout à coup que nous sommes tous comme empoisonnés par cette mort, qui a transformé notre bonheur en un abîme de misère et de deuil. Devant l'épreuve, nous sommes divisés, sans force, sans ressources. Nous ne pouvons plus prier. On dirait que Dieu nous a abandonnés. Vous qui trouvez pour tant d'âmes malheureuses des mots d'espérance, aidez-nous.

JE NE COMPRENDS PLUS RIEN

DONNER SA VIE POUR CEUX QU'ON AIME

R. — Combien votre détresse est grande! et pourrions-nous vous apporter, à cette clinique, le réconfort que vous cherchez?

La vie était facile, et voilà que le Seigneur est venu y planter la croix en pleine chair, y faisant une plaie horrible qui menace maintenant la famille tout entière. Vous voilà écrasés sous le poids de cette croix, comme le Seigneur sur la montagne du Calvaire. Et c'est à nous, pauvres humains en butte, comme vous-même, à toutes les défaillances, que vous lancez le cri de détresse des pêcheurs de la mer de Tibériade: "Seigneur, sauvez-nous, nous périssons!"

On ne sauve pas de nous, sinon que, vous prenant doucement par la main et soulevant avec votre croix, nous tâchions de vous faire entendre, au-delà de nous, le Christ à qui, avant de vous répondre, nous avons demandé conseils.

Oubliez pour un moment votre propre détresse, vous qui êtes mère, et regardez votre époux, si profondément malheureux qu'il ne peut pas exprimer sa douleur. Sous ce raidissement, il y a un cœur d'enfant qui saigne et qui, lui aussi, appelle au secours. Il faut que votre amour pour lui, vous obligeant à vous dépasser vous-même, vous franchissiez ce mur de silence et que, tendrement, vous l'amènerez à vous confier sa détresse et ses griefs contre sa petite fille.

LE SENS DE L'ÉPREUVE

Aurait-elle donc un sens cette épreuve? Est-elle aussi absurde, aussi injuste, aussi inacceptable que vous le pensez? Entendez-vous bien: Dieu ne veut pas le mal, mais il veut la purification de votre amour. "Celui qui porte des fruits, dit le Seigneur, mon Père l'honore pour qu'il en porte davantage." Ce petit enfant, qui vous a été ravi, n'est-il pas cet émondoir de l'arbre familial, qui vivait peut-être d'un amour trop charnel, trop humain?

Acceptez cette épreuve. En ceux qui acceptent, la paix s'établit, le dialogue avec Dieu reprend. Quelle revanche sur la mort, que de s'en servir pour donner la vie! Consacrez-vous tout entière, sans réserve, à vos enfants et tout spécialement à cette petite innocente, victime de l'injustice rancune de son père. Et, pour ce dernier, que votre amour se fasse tendre, compréhensif, et patient. Ce qui importe, c'est de comprendre qu'en cet état douloureux, si gris, si désolant, vous attendez le Dieu d'amour qui vous y a donné rendez-vous. Sur ce terrain difficile, rocailleux, vous pouvez vous étendre, savourer votre deuil, jusqu'à l'effacement complet de votre bonheur, mais vous pouvez aussi vous redresser et reprendre l'ascension vers de nouveaux sommets. Vous dites que vous avez perdu le goût de prier, sachez que la souffrance de l'épreuve acceptée est une prière de chaque instant. Toute âme éprouvée est attendue par Dieu sur un seuil. Pour le franchir, un mot de passe est indispensable: c'est le "fiat" de l'amour.

Voilà donc, bien mal exprimé, ce que nous voulons vous répondre; cela et tant d'autres choses encore que vous découvrirez peu à peu dans l'acceptation et le don généreux de vous-même à votre époux et à vos enfants. Il faudrait vous dire aussi que nous vous aimons, que nous vous aimons beaucoup, parce que vous souffrez. Et si nous pouvons encore quelque chose pour vous, nous sommes là, le cœur grand ouvert, veillant et priant avec vous.

Dr et Mme JUSTIN

offrez un cadeau approprié et de longue durée lors de LA FÊTE DES MÈRES le 13 mai

SUPPLICATIONS DE TOUTES LES MÈRES DU MONDE POUR LA PAIX

de Flore Mondor-Chaput, \$2.00

VIE EFFIGIES

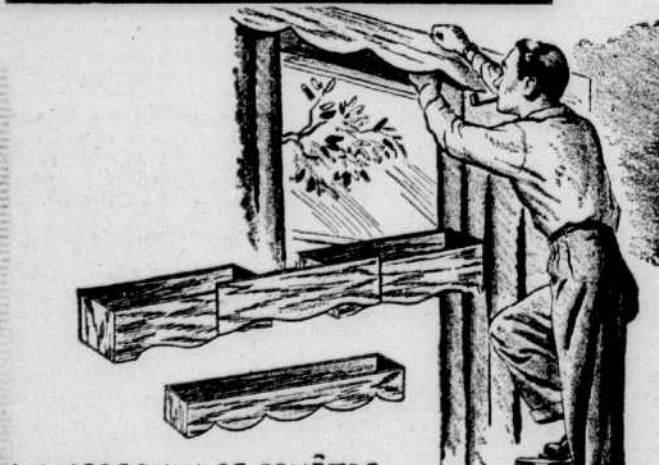
d'Alberte Langlais-Campagna, chacun \$1.00

trois ouvrages de luxe, autographiés et numérotés à la main par l'auteur en vente dans toutes les grandes librairies

LES ÉDITIONS CHANTECLER L.TEE

8125, boul. St-Laurent, Montréal 14 DU. 5781

AUTOUR DU FOYER



LAMBREQUIN DE FENÊTRE
FENÊTRES ÉTROITES: EMPLOYER
DU CONTRE-PLAQUE DE SAPIN, VERNIR.
GRANDES FENÊTRES: UTILISER 2 BOÎTES
RÉUNIES PAR UNE PLANCHETTE.

ÉMAILER, PEINTURER, VERNIR OU RECROUVER AVEC LA MÊME ÉTOFFE QUE
LES RIDEAUX. PETITES FENÊTRES:
BOÎTE DE 4" OU 5" DE PROFONDEUR.



BOÎTE À BOIS POUR LE CHALET
ENLEVER QUELQUES OUVRES
D'UN CÔTÉ. CONSOLIDER LES
AUTRES AVEC CERCEAUX MÉTALLIQUES
PEINTURER DE COULEURS
HARMONISANTES. DISPOSER
DEUX CALES DE CHAQUE
CÔTÉ POUR PRÉVENIR
LE ROULEMENT.

UNE SÉRIE DE CONSEILS PRATIQUES
PRÉSENTÉS PAR
Molson's
COMME SERVICE AU PUBLIC

Carnet mondain

50^e ANNIVERSAIRE

Mme Gaspard Fautoux, épouse du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, rehaussera de sa présence les fêtes du cinquantenaire de l'Ecole des infirmières de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Mme Fautoux présidera le banquet des diplômées de l'Ecole, le 17 mai, à midi.

FEMMES UNIVERSITAIRES

Samedi, le 12 mai, de 4 h. à 7 h., les membres de la Société des femmes universitaires de Montréal, seront les invitées des "Équipières sociales" dont Mlle Jeannette-Marie Bertrand est la présidente. La réunion aura lieu au numéro 3551 est, boul. Gouin. Le programme est composé comme suit: exposé de l'organisation des Equipières sociales, visite des homes familiaux et de la maison des œuvres, buffet froid.

ROUSSEAU-LAFLECHE

Samedi dernier a eu lieu en l'église paroissiale de Saint-Rémi, com. de Napierville, le mariage de Mlle Réjeanne Rousseau, fille de M. et de Mme Alexandre Rousseau (Alexina Riendeau), avec M. Lionel Lafleche, fils de M. et de Mme Abraham Lafleche (Adeline Dubé), de Valleyfield.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé Orphée Thounin, curé de la paroisse. Mlle Thérèse Rousseau, sœur de la mariée, était demoiselle d'honneur. Mlle Marguerite Corbeil touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception au CLIC-QUOT, à Saint-Rémi, après quoi les nouveaux mariés partirent pour Valleyfield, où ils étaient l'objet d'une autre réception chez les parents du mari.

LE BLANC-LEGARE

Le mariage de Mlle Marie-Pauline Le Blanc, fille de M. et de Mme Elie Le Blanc, avec M. Georges-Henry Legaré, fils de M. et de Mme Henry Legaré, a été célébré jeudi matin, à 10 h., en l'église Saint-Nicolas d'Ahuntsic. Son Exc. Mgr Camille Le Blanc, évêque de Bathurst, N.-B., leur donna la bénédiction nuptiale. Le sanctuaire et l'allée centrale de la nef avaient été décorés, en cette circonstance, de mufleries et de glaives blancs. Mlle Marguerite Barel, de Shawinigan Falls, touchait l'orgue et pendant la messe M. Robert Savoy exécuta le programme de chant.

M. Legaré était le témoin de son fils, M. Léonard Le Blanc, belle-sœur de la mariée, était dame d'honneur. M. Léonard Le Blanc, frère de la mariée, était garçon d'honneur, tandis que MM. G.-Albert, Claude et Jean-Paul Legaré, frères du marié, et M. Marcel Jacques plaçaient les invités.

La cérémonie fut suivie d'une réception au Club Canadien où les salons étaient décorés de fleurs de printemps. M. et Mme Legaré partirent ensuite pour New-York, Atlantic City et Virginia Beach.

Parmi les invités de l'extérieur, on remarquait: M. et Mme Léo Le Blanc, d'Ottawa, M. et Mme H.-P. Le Blanc, de Moncton, N.-B., M. et Mme A. Le Blanc, de Campbellton, N.-B., M. T. Le Blanc, de Boston.

Feuilleton du "Devoir"

CADETTE ROUSSELLE ET SES TROIS FIANCES

par

Yvonne Bréaud et Charles Martinet

61 (Suite)

Les jeunes gens s'étaient égarés dans le jardin baigné de lune. Le silence était tout un murmure de voix, un rire léger eussent semblé fausse note en cette limpidité nocturne si parfaitement serene.

Enrico entourait les deux jeunes filles de ses bras et rompit pourtant ce silence un peu oppressant en disant à mi-voix:

— Pourrai-je jamais assez remercier le hasard qui me mit sur votre route, petites amies...

— Sous mon auto, rectifia Zoé. Chut! La Providence veillait et a voulu broder un tableau tellement harmonieux dans lequel il y a la sympathie, l'estime, l'affection, l'amitié...

— Il n'y manque plus que l'amour, interrompit Zoé moqueuse, mais peut-être serait-il ce "terzo incomodo" qui frappa mon regard tout à l'heure quand je feuilletais la *Chartreuse de Parme*...

— L'amour n'est jamais "terzo incomodo", répliqua, ému, le jeune homme... surtout s'il a l'espoir d'être une récompense après un départ, après une longue absence.

— Enrico, vous avez demandé de partir pour l'Afrique?

— Me blâmez-vous?

— Non, mais... C'était votre pensée quand vous me disiez qu'il faut vivre dangereusement?

— Oui, et j'ai bien vu que vous partagez cette opinion qui est celle de toute ma génération. Et si nous sommes à Casubio, c'est que j'ai voulu demander à Zia Carla sa permission. Dans la famille nous voulons toujours son approbation... en toute chose.

Doucement, Zoé dirigea les jeunes gens vers les lumières du salon. Il ne fallait pas, jugeait-elle en sa jeune sagesse, que des paroles définitives fussent prononcées ce soir-là, surtout devant elle, elle qui se trouvait en ce moment étrangement isolée, un peu à l'écart de toutes ces sympathies qui s'appareillaient autour d'elle, de ces existences solidement ancrées à leur port d'attache, ou de cette jeune barque qui, pleine



Les fenêtres ont plus d'importance que jamais dans les plans des constructions modernes puisque très souvent elles découvrent tout un pan de mur. Le nylon, aussi bien pour les rideaux et draperies que pour les cordes des glissières, joue un rôle important, là comme dans toutes les pièces de la maison d'ailleurs.

Ainsi vécut Marie, ainsi vivent nos mamans

Le livre *Ainsi vécut Marie* par le Père Spicht raconte l'histoire de la sainte Vierge, et nous sommes surpris autant qu'heureux de constater que la mère de Dieu ressemble singulièrement à nos mamans. Comme elles, Madame Marie a passé des jours monotones, elle a connu les petits papiers de Nazareth, les confidences de ses voisines, elle a été souvent dérangée par les criailleries ou les rires des enfants. A la naissance de son Fils, saint Luc écrit: "Elle l'emballa et le coucha dans une crèche." Le Père Spicht dans son livre *Ainsi vécut Marie* ajoute: "C'était une femme prévoyante qui ne vivait pas dans les nuages. Elle s'était préoccupée de la layette et l'avait apportée avec elle. Certains auteurs en rencontrant dans saint Luc ce mot: "Elle l'emballa", paraissent éprouver le besoin de s'excuser pour ainsi dire de ce qu'ils nomment un "humble détail". Il nous semble que cet "humble détail" transmis à saint Luc par une vieille mamane, bien des années après tous ces événements, nous révèle une partie du cœur de cette femme que nous appelons la Très Sainte Vierge, que nous entourons, à juste titre, d'honneur, que nous élevons très haut et que pourtant nous connaissons si peu."

Et c'est ainsi tout le long du livre *Ainsi vécut Marie*. Ce volume de 236 pages est le cadeau qui fera plaisir à toutes les mamans à l'occasion de leur fête.

AINSI VECUT MARIE, par le Père Spicht, est en vente aux Editions Quivriers, 1019, Saint-Denis, Montréal, LA. 0832.

— Les meilleures lois de conservation ne se trouvent pas dans les pages de nos statuts, mais sont gravées sur la conscience des vrais sportifs.

Des crêpes, ça se mange à la douzaine!

Quand on fait sauter les crêpes, pense-t-on que notre pays, l'ouest canadien surtout, est riche de ces immenses prairies, est riche de cette production de farine nécessaire à leur préparation? Quand on prépare la détrempe, réfléchit-on au long et laborieux parcours du grain de blé, en germe dans le sol, en épis sur le champ, en grain dans les éleveurs, en mouture dans les meuneries et en belle farine blanche sur les tablettes, de nos cuisines. Ces réflexions, ces retours sur les choses sont réconfortants. Le bonheur, la joie de vivre est en puissance en nous. Ce sont nos pensées qui les tissent. La ménagère trouve de la satisfaction à apprécier les avantages du progrès apportant sur sa table, sans effort, le résultat du labeur de milliers d'hommes. Le temps n'est pas si reculé où le meunier, dans chaque village, sous la lourde meule de pierre, broyait en petites quantités le blé de provision des "habitants" pour la cuisson d'une galette. On était loin alors des immenses réservoirs et de nos meuneries contemporaines à la production astronomique et régulière en qualité et quantité sous la direction du génie physique et chimique. C'est le siècle de la vitesse!

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture, suggèrent la recette de base suivante:

1 tasse de farine
1 c. à thé de poudre à pâte
3/4 c. à thé de sel
1 1/2 tasse de lait
6 oeufs

Tamiser la farine avec la poudre à pâte et le sel. Verser le lait peu à peu de façon à n'avoir pas de grumeau. Ajouter les oeufs, un à la fois, et bien battre. Faire chauffer une poêle nette, très lisse et la graisser légèrement. Pour graisser la poêle à crêpes on peut: a) mettre dedans un petit morceau de beurre ou de saindoux ou de graisse domestique; b) piquer un morceau de lard gras au bout d'une fourchette et graisser la poêle — ce procédé est très économique.

Verser ensuite dans la poêle juste assez de pâte pour en garnir le fond d'une couche très mince. Laisser prendre puis (faire sauter) la crêpe ou, avec moins d'éclat et d'éclaboussement, la tourner pour cuire et dorer l'autre côté. Pour un dessert, les crêpes doivent être très fines, soignées et plus épaisses quand elles constituent le plat de résistance.

Pour retourner une crêpe on peut la faire sauter si on est bien adroit, ou si on est dans la cabane à sucre où les murs ne souffriront pas trop d'une averse de graisse ou tout simplement la retourner à l'aide d'un couteau ou d'un autre ustensile. Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture recommandent surtout aux débutantes dans le métier de cuisinière de goûter la première crêpe pour vérifier l'assaisonnement et la consistance. Si c'est nécessaire, on met alors la pâte au point.

Si la crêpe est dure, la pâte est trop épaisse, on doit y ajouter du lait; si par contre la crêpe est trop fragile, la pâte est trop liquide; l'épaisseur d'un petit peu de farine délayée avec la pâte à crêpe.

Quand la crêpe est cuite la glissée de la poêle dans une assiette. Servir chaude la roulante ou la pliant en éventail. Le nombre de crêpes dépend de l'épaisseur et du diamètre de la crêpe.

La recette-type des économistes ménagères donne une crêpe ordinaire. Cette crêpe se sert avec du

Nouvelle silhouette dans la mode de la fourrure d'hiver

A l'exposition que les marchands de fourrures détaillants tiendront au Windsor les 15, 16 et 17 mai, l'acheteur pourra contempler ce qu'il y a de plus nouveau en fait de manteaux de fourrure. On pourra constater l'évolution de la silhouette à laquelle on donne maintenant de l'ampleur au dos allant vers les côtés, plutôt qu'au centre du dos tel que cela se faisait par les années passées. Ainsi est créée la silhouette pyramide que les Canadiennes ont déjà acceptée — avec modération.

On incline cette année, vers les garnitures de fourrures de genres différents: col et parements en peaux de seal d'Alaska noir, sur manteau de mouton de Perse noir ou vice versa, d'un effet aussi pratique que joli. On utilise parfois, au même effet, du velours noir sur mouton noir. On enrichit l'apparence des manteaux en les bordant de larges garnitures de soutache, ce qui fait ressortir les contours et prévient l'usure.

Le tuxedo reprend sa place dans la mode de la fourrure. Un bon nombre de manteaux ont adopté cette caractéristique, cette année, avec quelques petits changements dans le col. Le "nouveau genre" est le col "Reine Anne" qui sera bien en vogue à cause de la coiffure à la mode: le chignon. On l'appellera quelquefois le "collet chignon", car il possède au centre du dos, une écharcure, prévenant ainsi le désordre dans la coiffure.

On signale une grande variété de parements, parmi lesquels le genre entrelacé semble avoir la faveur publique. Les revers très larges ou doubles qui deviendront un manchon à l'occasion ou pourront être remontés à longueur de bras, feront admirer de beaux gants et de luxueux bijoux.

Le traitement spécial que l'on fait subir aujourd'hui aux fourrures confère aux peaux une telle souplesse que les manteaux de fourrure peuvent être drapés ou plissés comme seuls les manteaux de drap pouvaient l'être autrefois.

La très grande variété de doublures est surtout remarquée par les couleurs vives et gaies qui constituent un contraste frappant avec la fourrure.

Il est intéressant de noter que ces changements de styles ne se confinent pas aux fourrures de prix élevés mais sont également en évidence dans les manteaux de prix modestes.

Aujourd'hui plus que jamais, il existe pour chacune un manteau de fourrure pour convenir au goût et au budget de chacune, et les Canadiennes sont fortunées de pouvoir faire leur choix parmi la plus vaste assortment et la plus grande variété de styles qui soient.

sucre, du sirop d'érable ou du miel. Il existe d'excellentes autres recettes dont on ne saurait trop recommander l'emploi: crêpes au fromage, au lard, au gruau, au sarrasin, au pain, au riz, etc.

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture nous disent qu'il y a aussi les crêpes fourrées sucrées ou salées. Les crêpes sucrées peuvent être fourrées de confitures, gelées ou marmelades. Les crêpes salées, en plus d'être consommées comme fond de repas, peuvent être farcies de champignons à la Béchamel, d'une sauce aux tomates, d'épinards à la crème, de restes de viande, de poisson. Les crêpes, une fois farcies, sont rangées dans un plat à four. On dépose sur chacune un petit morceau de beurre. Réchauffer, servir telles quelles ou nappées du surplus de la sauce employée pour les farcir.

Retraites fermées et recollections

Chez les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, des retraites fermées seront prêchées du 1^{er} au 3^{er} juin, pour employées de bureau, par le Père L. Tremblay, O.M.I.; 1^{er} au 3^{er} juin également, pour jeunes filles, par l'abbé Gérard Lalonde, 22 au 24 juin, pour jeunes filles, par le Père L. Gauthier, C.S.V.; 28 juin au 1^{er} juillet, pour dames, par le Père Paul Fortin, S.J.

On peut s'inscrire en écrivant ou en téléphonant à la maison Notre-Dame du St-Esprit, 314 Ch. Ste-Catherine, Outremont, CA. 3592.

RECOLLECTION

La recollection mensuelle des anciennes retraitantes aura lieu dimanche, le 13 mai, de 9 h. à 11 h. 30, chez les SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception.

Le Père Roland Lachance, S.J., donnera la conférence.

Toutes les dames et demoiselles, même si elles ne sont pas d'anciennes retraitantes, seront les bienvenues.

* * *

Au Couvent de Marie Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal, il y aura retraites fermées pour jeunes filles, du 24 au 27 mai, prêchées par M. l'abbé Duchesne; en juin, du 21 au 24 par un Père Jésuite; du 25 au 28, retraite d'orientation par le Père R. Lachance, S.J.; du 29 juin au 2 juillet par le Père Philias Roy, O.P. On peut s'inscrire d'avance pour ces retraites en écrivant ou en téléphonant à DU. 0776.

La dernière recollection mensuelle de la saison pour dames aura lieu, mardi le 15 mai de 2 h. 30 à 4 h. 30, sous la direction du Père Lorenzo Gauthier, C.S.V., avec programme spécial. Bienvenue aux amies de l'oeuvre.

Système scolaire de la province de Québec

M. O. Desaulniers, surintendant de l'Instruction publique, sera le conférencier d'honneur à la prochaine réunion de l'Association des Parents de Westmount, lundi 14 mai prochain, à 8 h. 30 du soir, à la salle de l'Académie Saint-Léon, 358 avenue Clarke.

M. Desaulniers donnera un aperçu de l'organisation de l'Instruction publique dans la province de Québec et des problèmes à résoudre, sujet de la plus grande importance pour tous les parents ayant des enfants dans les écoles publiques.

Après la conférence de M. Desaulniers aura lieu l'Assemblée annuelle des membres de l'Association, à laquelle on procédera aux élections du nouveau conseil.

Tous les parents ayant des enfants dans les académies St-Léon et St-Paul de Westmount et leurs amis sont cordialement invités à cette dernière réunion de l'Association.

Conventum

Le 20 mai, à Béthanie, 120 est, rue Laurier, aura lieu le conventum annuel des anciennes retraitantes, présidé par Son Exc. Mgr Lajeunesse, O.M.I. Toutes les dames et demoiselles sont bienvenues, sans aucune autre invitation.

APPELEZ PL.1122
APPRENEZ à CONDUIRE
LAUZON
Driving School
Protégez-vous! Protégez autrui!

L'an dernier, les ambulances de NOTRE-DAME ont répondu à 2,500 appels.



MAIS

au grand regret de tous Notre-Dame a été incapable d'hospitaliser des milliers de malades. Grâce au nouveau pavillon le public aura 300 lits de plus à sa disposition.



Le nouveau pavillon qu'on projette de construire mettra 300 lits de plus à la disposition de notre population et permettra d'agrandir les services actuels: salles d'opérations, de rayons-X, dispensaires, etc., etc.

HÔPITAL NOTRE-DAME
VOTRE DON
300 LITS DE PLUS
EXPANSION DU CENTRE DE RECHERCHES
FORMATION D'UN PLUS GRAND NOMBRE DE SPECIALISTES

Objectif: \$7,050,000

POUR L'ENTREPOSAGE DE VOS fourrures

DEUX MAGASINS
1420 McGill College
1473 rue Amherst
CH. 3181
PL. 4366

Profitez de la sécurité qu'offrent nos voutées frigorifiques modernes d'une capacité de 15,000 manteaux en vous assurant une protection adéquate contre tous dangers, risques et périls.

UN SEUL MAGASIN
2170 ouest,
Ste-Catherine
WL. 6111

Le Richelieu donne \$100 aux écoliers de Maillardville

Don pour aider les catholiques de langue française de cette localité de la Colombie à poursuivre leur lutte scolaire — Conférence de M. Bernard Benoit

Le Club Richelieu a remis, hier, à l'occasion de son dîner hebdomadaire à l'hôtel Queen's, un chèque de \$100 pour venir en aide aux écoliers catholiques de langue française de Maillardville, en Colombie canadienne.

Le président du Club, M. Paul Guertin, a remis ce chèque à M. l'abbé Paul-Emile Vanier, qui jusqu'à la fin de janvier 1950 fut curé de Notre-Dame de Lourdes, à Maillardville, et qui actuellement est chapelain au Pensionnat d'Outremont.

M. Guertin a souligné la lutte difficile qu'avaient à livrer actuellement les parents de Maillardville. Les enfants de langue française de cette localité doivent fréquenter les écoles publiques. S'ils prenaient congé le jour de l'Ascension, leurs parents étaient obligés de payer une amende de \$10. M. Guertin a mis à la disposition des membres du club un volumineux dossier sur les difficultés que rencontrent les catholiques de la Colombie canadienne.

Le conférencier du jour fut M. Bernard Benoit, gérant général adjoint de La Laurentienne. M. Benoit a parlé des progrès économiques réalisés par les Canadiens

français, depuis 1900: la fondation des Caisses populaires, trois banques et huit compagnies d'assurance. Ces dernières sont le plus grand réservoir de nos capitaux.

Le conférencier a déclaré que nous ne devions pas nous consacrer à l'économie du profit, coûte que coûte, avec son cortège de crimes, de deuils, de tristesses et de larmes, mais à l'économie du service.

"Servir" par ses connaissances et son travail, tel est le programme qu'a tracé M. Benoit.

Il fut présenté par M. Paul-Emile Robert et remercié par M. Adhémar Raynault.

Un Torontois, chef du service d'informations aux "bookies"

Samuel Kerr fournissait des informations aux maisons de pari de Montréal, Hamilton, Windsor et Détroit — Témoignage de l'inspecteur Tomlinson à Toronto

Toronto, 11. (C.P.) — L'inspecteur William Tomlinson, chef de l'escouade provinciale d'Ontario contre le pari, a déclaré hier, devant le comité d'enquête, que c'était un homme de Toronto qui contrôlait le service central d'informations aux "maisons de pari" de Montréal, de Hamilton, de Windsor et de Détroit.

Cet homme se nomme Samuel Kerr. Il est de plus propriétaire d'une feuille fournissant les résultats de courses de la Daily Turf and Sporting News, et a un programme spécial de radio aux cours duquel on fournit ces mêmes résultats.

L'inspecteur Tomlinson a donné au comité d'enquête de la Législature d'Ontario toutes les informations qu'il possédait sur les activités des maisons de pari. Ce fut le témoignage le plus détaillé jusqu'ici.

Le député libéral de Niagara, M. William Houck, a déclaré au comité qu'il avait reçu deux appels téléphoniques anonymes l'avertissant de prendre bien garde à ce qu'il allait dire.

Tomlinson a révélé que Samuel Kerr se servait, pour diffuser ses

La température

(par la Canadian Press)

Une tempête dont le centre est au sud de Détroit et qui se déplace lentement vers le sud-ouest de l'Ontario nous apportera vraisemblablement de la pluie. Le ciel sera nuageux aujourd'hui dans l'ouest du Québec. On prévoit du temps un peu plus chaud.

Montréal, Cantons de l'Est, Laurentides, ensoleillé, devenant nuageux cet après-midi. A peu près la même température qu'hier. Vents légers du nord-est, 20. Maximum aujourd'hui à Montréal et à Sherbrooke, 60; à Sainte-Agathe, 55.

Ottawa, ensoleillé, devenant nuageux ce matin. Pluie dans le sud de la région cet après-midi. A peu près la même température qu'hier. Vents légers du nord-ouest, 20. Maximum, aujourd'hui, à Ottawa, 55.

Ville de Québec, Saint-Maurice, Lac-Saint-Jean et Baie-Comeau, ensoleillé, devenant nuageux ce soir. Un peu plus chaud. Vents légers. Maximum, aujourd'hui, à Québec, 60; à La Tuque, Chicoutimi et Rivière-du-Loup, 55.

Gaspé, ensoleillé, avec quelques intervalles nuageux. A peu près la même température qu'hier. Vents de l'ouest, 15. Maximum, aujourd'hui, à Mont-Joli et à Matane, 50.

\$15,000,000 pour la défense civile

Ce serait le budget nécessaire pour le district métropolitain

Les membres du comité de régulation du comité métropolitain de défense civile que préside le maire Houde s'est réuni hier après-midi, à l'hôtel de ville de Montréal.

On a pris connaissance d'un projet de budget pour cette défense; la dépense nécessaire serait de l'ordre de \$15,000,000 afin de répondre à toutes les éventualités.

Le comité métropolitain rédigea un mémoire à ce sujet et le présentera ensuite à M. Paul Sauvé, coordonnateur pour la province de Québec, et à M. Paul Martin, coordonnateur pour le pays tout entier.

Le Sénat a besoin d'une opposition plus forte, déclare l'hon. L. M.-Gouin

Une plus forte représentation des partis d'opposition au Sénat suffirait à corriger toute déficience — Il faut d'abord préserver l'indépendance du Sénat

Ottawa, 11. (P.C.) — Le sénateur Léon-Mercier Gouin, de Montréal, a demandé hier que le nombre des sénateurs de l'opposition soit accru afin de revivifier ce corps législatif. Cette suggestion fut présentée en amendement à un projet de réforme du sénat qui se trouve sur la table depuis février dernier. L'orateur du sénat, l'hon. Elie Beaudet, a demandé à la suite de cette motion, l'ajournement de la séance, afin de pouvoir étudier si elle était bien dans l'ordre.

La demande du sénateur Gouin prévoit que l'opposition devrait toujours compter une honnête minorité des voix du sénat, parce que la divergence d'opinion est l'essence même de la démocratie. A cette fin l'honorable sénateur Gouin proposait également que lorsque l'opposition n'a pas assez de membres, les chefs de cette opposition et les premiers ministres provinciaux suggèrent les noms de personnalités susceptibles de devenir des bons sénateurs.

Actuellement le sénat compte 79 libéraux, 10 progressistes-conservateurs et 13 sièges vacants. Le sénateur Gouin a ajouté qu'il aimerait voir l'opposition composée de représentants de plusieurs partis.

Il a demandé également que le sénat avertisse le gouvernement de cette nouvelle attitude et le prie d'agir en conséquence.

Ces mesures prises, le sénateur Gouin estime qu'il ne sera pas nécessaire de renoncer à nommer les sénateurs à vie. Le plan selon lequel les sénateurs devraient se retirer après 75 ans ne semble pas recommandable. On pourra en tirer des provisions pour certains cas particuliers, mais en général

il n'y a pas besoin essentiel de modifier la structure du sénat. De toute façon ce qui est important c'est de préserver l'indépendance des sénateurs.

20 jours de prison au chef de police de Chicoutimi

Chicoutimi, 10. (P.C.) — Le chef de police de Chicoutimi, Gérard Desbiens, qui était accusé d'avoir conduit une automobile en état d'ivresse, a été condamné par le juge A. Métayer à vingt jours de prison. Le juge lui a également confisqué son permis de conduire pour une période de six mois. Desbiens a déclaré qu'il en appellait de cette sentence.

Notre pays cherchera à se rendre indépendant du soufre américain

Il s'agit de parer à la disette de ce produit
essentiel à nos industries — Les Etats-Unis ne
suffisent plus à la demande mondiale

Ottawa, 11. (C.P.) — M. J. R. Donald, directeur de la section des produits chimiques au ministère de la production de guerre, révèle que nos industries se proposent de dépenser cette année \$11,000,000 en vue d'accroître notre production nationale de soufre.

On espère ainsi compenser la présente disette mondiale de ce produit qui est de l'ordre d'un million de tonnes; les principales régions productrices (les Etats de Louisiane et de Texas, aux Etats-Unis) ne suffisent plus à la demande courante.

Il y aurait de la sorte profit égal pour nos fabricants, notre main-d'œuvre et notre réserve de dollars américains, car le soufre naturel est une matière première essentielle sans laquelle il ne peut

25,000 sans-abri dans le séisme au San-Salvador

Jucuapa, Salvador, 11. (A.P.) — Le compte des morts dans le tremblement de terre du Salvador semble maintenant devoir s'établir aux environs de 200, soit fort au-dessous du premier estimé de 1000 morts fourni par les autorités locales; mais on doit aussi s'y préoccuper de 25,000 sans-abri.

Il ne reste plus un seul immeuble intact à Jucuapa, un centre de 14,000 âmes de la production salvadorienne de café qui se trouvait à l'épave du fleuve et à 85 milles à l'est de la capitale du pays, Chinameca, ville de 8,000 âmes siégeant à 2 milles plus à l'est et quel peu au sud de la route transaméricaine, est à peine moins endommagée.

Le travail de déblayage est ralenti en cette région par de légères secousses nouvelles qui font craindre un autre prochain séisme de grande force. La population civile a entièrement évacué Jucuapa, que des troupes occupent à la place. La loi martiale a été appliquée à la région par le président Oscar Osorio.

Dewey recommande un embargo total sur le commerce avec les Chinois

Questions qui seront posées aujourd'hui à
Marshall au Sénat — Londres dément Mac-
Arthur sur les ventes anglaises à la Chine

Programme en 11 points de politique étrangère
de l'ex-candidat à la présidence des Etats-Unis

New-York, 11. (A.P.) — Le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Thomas Dewey, recommande un embargo total sur le commerce entre le monde démocratique et la Chine communiste. L'ex-candidat républicain à la présidence des Etats-Unis a formulé cette recommandation au 3e banquet annuel du comité new-yorkais de son parti, dans une allocution relayée à travers les Etats-Unis par le réseau radiophonique Columbia.

M. Dewey a proposé une politique en 11 points dont les suivants: 1. maintien du refus américain de reconnaître la Chine communiste et de l'admettre à l'O.N.U., même s'il faut pour cela recourir au veto; 2. indépendance continue de Formose à l'égard des communistes chinois, aide accrue aux nationalistes établis en cette île et permission pour eux d'attaquer la terre ferme de Chine; 3. établissement des Etats-Unis d'Europe; 4. admission de la Turquie, de la Grèce, de la Yougoslavie et de l'Espagne dans le pacte de l'Atlantique; 5. hausse de la production américaine de chars d'assaut et d'avions de combat, quel qu'en soit le prix.

Washington, 11. (A.P.) — Le débat, aujourd'hui, au Sénat américain, se porte sur le point de savoir si c'est la politique recommandée par le général MacArthur ou celle du régime Truman qui risque le plus de provoquer la guerre ouverte avec la Russie.

Le sénateur républicain Bourke Hickenlooper, de l'Iowa, entend faire la base des questions qu'il posera aujourd'hui au secrétaire de la défense, le général George Marshall. Marshall comparaitra aujourd'hui pour la cinquième journée consécutive devant les comités sénatoriaux conjoints des affaires étrangères et des forces armées.

Hier, le général a exprimé l'opposition soutenue de Washington à l'entrée à la Chine communiste sous l'égide de l'O.N.U. et la disposition de Formose. Marshall s'est

Jeune femme sauvée par les pompiers

Mme Florence Stevenson, 29 ans, a été secourue par les lieutenants Auguste Morin et Gérard Besner, vers 3 h. 40, hier après-midi, après qu'un incendie se fut déclaré dans son appartement, au numéro 5700 du boulevard Saint-Laurent.

Dès leur arrivée sur les lieux, les pompiers apprirent qu'une femme se trouvait dans l'appartement no 5, d'où sortait la fumée. Les deux lieutenants se rendirent aussitôt vers l'appartement menacé et en retirèrent la jeune femme, déjà partiellement asphyxiée.

Une menace pour notre indépendance

Dans le Devoir de demain, le premier-Montréal de notre directeur étudie les dangers que l'impérialisme des Etats-Unis comporte pour la politique canadienne, à mesure que l'ancienne influence de Londres à Ottawa fait place à celle de Washington.

A l'occasion de la Fête des Mères, Mlle Germaine Bernier parle en Page féminine du rôle de la mère dans la formation intellectuelle des enfants.

En Page littéraire, Gilles Marcotte commente le roman posthume de Bernanos: Un mauvais rêve; l'enquête sur la Critique en procès s'achève avec les deux dernières réponses, celles d'Anne Hébert et de Maurice Blain.

Rubriques ordinaires de la Page artistique: Vie musicale, d'Eugène Lapierre; Films nouveaux, par Gilles Marcotte et Maurice Blain; chronique radiophonique Par la faute de M. Hertz, de Gérard Pelletier. Aussi un article de Pierre de Grandpré sur le cinéma canadien au Festival de Cannes.

Un hôtel somptueux au coeur des Laurentides

- Vivoir somptueusement meublé de divans et de fauteuils de luxe.
- Repas délicieux préparés par un chef de renom et servis par un personnel courtois.
- Chambres confortables et bien meublées.

CLIENTELE CHRETIENNE ET CHOISIE.

L'endroit idéal pour congrès, convention, repos, voyages de nocces et vacances.

Retenez votre chambre en écrivant, télégraphiant ou en téléphonant.

L'HOTEL CHEZ MAURICE

Docteur Maurice FOISY, président.
Ste-Agathe-des-Monts, prov. de Québec, Canada
Téléphone: Ste-Agathe, 326

Revue mensuelle pour les aveugles

Elle est offerte gratuitement par la
Société amicale des aveugles — Le
premier numéro en circulation

La Société amicale des aveugles vient de terminer l'impression du premier numéro d'un périodique Braille destiné aux aveugles de langue française du Canada. C'est la première fois qu'une telle entreprise est réalisée au pays en faveur des aveugles.

Cette revue mensuelle sera offerte, à titre gratuit, à tout aveugle qui en fera la demande. L'Amicale signale que "la publication en est rendue possible grâce à la générosité de nos bienfaiteurs qui aident par leurs souscriptions la Société à poursuivre son but de relèvement social, intellectuel et moral des aveugles".

Cette revue, format tabloïd, contient 44 pages de textes en caractères Braille. Les aveugles y liront des articles du R.P. F. Campbell, C.S.V., de S.E. Mgr Léger, de M. Gérard Filion, M. Jean-Pierre Houle, etc.

BIJOUTIER



Vos bijoux comme vos toilettes
doivent être à la mode pour être
admirés.

Assortiment de
\$25.00 à \$1000

CONSULTATION GRATUITE

5% de taxe
seulement

J. Omer Roy

1658 est, MONT-ROYAL

Un dollar

C'est le prix d'une page de sténographie de
l'enquête sur le vice.

Il n'y a pas un lecteur du "Devoir" qui n'ait
les moyens de payer une page de sténographie.

Plusieurs peuvent en payer cinq, dix,
vingt-cinq.

Le "Devoir" s'est engagé à trouver l'argent
nécessaire pour que l'enquête aille jusqu'au
bout. Il compte sur la générosité de ses
lecteurs pour remplir sa promesse.

LE DEVOIR,
434 est, rue Notre-Dame,
Montréal.

Veuillez trouver la somme de dollars en paiement de pages de sténographie de l'enquête sur le vice.

Signé.....

La Commission de transport sera mandataire et non propriétaire

Tous les biens que la Commission acquerra de
la "Montreal Tramways" deviendront la propriété
de la ville de Montréal — Indépendance
des commissaires du point de vue administratif
— Collaboration nécessaire des municipalités
pour les travaux de surface

A l'hôtel de ville de Montréal, on exprime de la satisfaction concernant l'offre de la Commission de transport auprès des actionnaires de la "Montreal Tramways", en vue de la municipalisation de la Compagnie. Toutefois, ni le Comité exécutif, ni le conseil municipal n'ont aucunement voix au chapitre en la matière, puisque la Commission de transport constitue un organisme tout à fait indépendant du point de vue administratif.

Maintenant que la ville a désigné les trois commissaires qui doivent la représenter au sein de la Commission Duperron, les deux autorités n'auront plus guère de contacts, sauf en quelques occasions. L'une de ces principales occasions consistera, au début, en des avances de fonds de la part de la métropole pour l'acquisition de la Compagnie et la mise en marche de la Commission; ici, la municipalité n'aura d'autre issue que de fournir de l'argent, sans option de discuter le montant. Ainsi le veulent les nouvelles dispositions de la loi provinciale instituant la Commission de transport.

La Commission de transport de Montréal jouit d'un statut bien particulier et bien défini. Elle constitue par elle-même une corporation indépendante de la corporation municipale. Mais elle n'est que la mandataire de la Ville; elle possèdera et administrera le réseau de transport métropolitain, mais pour le compte de la Cité; pourtant, c'est cette dernière qui aura de propriété de ces biens. "Tous les biens meubles et immeubles de la Commission seront la propriété de la Cité", précise la loi; à ce titre ces biens seront exemptés des taxes municipales, toutefois, ils seront assujettis aux impôts scolaires.

Cette autonomie de la Commission plait à plusieurs à l'hôtel de ville, notamment au maire Houde qui s'en est publiquement réjoui à plusieurs reprises. Elle sera une source de patronage en moins, mais permettra aux autorités montrealaises de se laver les mains de tous les échecs et de toutes les déconvenues auprès du public que pourra rencontrer la Commission.

Une nouvelle flotte d'autobus

Toutefois, les conseillers municipaux comptent que dès la prise de possession de la compagnie des tramways par la Commission Duperron — cela devrait s'effectuer à la fin de juin ou au début de juillet, si les négociations en cours obtiennent du succès — il se produira une amélioration dans le transport public.

En fait, la loi provinciale impose aux commissaires du transport le devoir précis "de moderniser aussi rapidement que possible, tous les moyens de transport, y compris plus précisément le matériel roulant le plus déshérité et les circuits de tramways qui peuvent être remplacés par des autobus et des trolleybus".

On entendait hier des échevins qui escomptaient une prochaine mise en service d'un plus grand nombre d'autobus dans les rues de Montréal.

Au surplus, la Commission de

Synode dans le diocèse de Québec le 5 novembre

Québec, 11. (C.P.) — Le 5 novembre prochain réunira les ecclésiastiques du diocèse de Québec, sous la présidence de l'archevêque Son Exc. Mgr Maurice Roy.

Ce sera le premier synode tenu à Québec depuis 1940. D'après le droit canon, une telle assemblée du clergé doit avoir lieu dans un diocèse tous les dix ans.

La grève continue à Pampelune

Pampelune, Espagne, 11. (P.A.) — 20,000 ouvriers ont averti aujourd'hui le gouvernement d'Espagne qu'ils ne cesseraient pas leur grève avant que l'on ait satisfait à leur demande au sujet du coût de la vie.

Jusqu'ici dans la ville de Pampelune, tous les commerces et toutes les industries ont fermé leurs portes sauf quelques petits magasins.

Canadien détenu aux Etats-Unis

Cleveland, 11. (A.P.) — La police américaine détient actuellement un citoyen canadien de 55 ans qui est entré aux Etats-Unis avec un visa de visiteur et qui y est demeuré quatre ans.

Le service de l'Immigration a identifié ce "visiteur" comme étant M. Joseph P. Rochette, de Montréal. Ce dernier est recherché par la police de Montréal pour avoir fraudé un vendeur d'automobiles de \$1,200.

Deux vols à main armée

Deux vols à main armée ont été perpétrés, hier soir, dans des pharmacies de la métropole.

Vers 10 h. 15, deux individus sont entrés au 4675 du boulevard Saint-Laurent en demandant une eau gazeuse. Après s'être déshabillés, l'un d'eux pointa un revolver sur le commis, M. Roland l'Abbé, l'obligeant à leur remettre les \$30 de la caisse. Trente minutes plus tard, un bandit armé pénétra à la pharmacie Harbour, 210 est, rue Ste-Catherine, menaçant M. P. Sturman et prit la fuite après avoir soulagé la caisse de \$21.

La sûreté municipale recherche actuellement ces trois bandits.

Philippe Beaubien & Cie

ACCESSOIRES ELECTRIQUES en gros

5632, ave. du Parc MONTREAL Ca. 5731

La méthode adoptée par la Commission de Transport de Montréal, avec l'approbation de M. le juge Tremblay, pour acquiescer l'entreprise du tramway, est un pis aller pour résoudre un problème insoluble tel que posé. Selon le rapport soumis au premier ministre le 28 août dernier, par les arbitres dont le juge Tremblay était président, la "vente" de 1911 comportait une surcapitalisation de plus de \$14 millions, absolument injustifiée et sans aucune mise de fonds; et le contrat de 1918 comportait une surévaluation d'au moins \$11,400,000 du capital de la Compagnie.

L'achat des actions du tramway

La méthode adoptée par la Commission de Transport de Montréal, avec l'approbation de M. le juge Tremblay, pour acquiescer l'entreprise du tramway, est un pis aller pour résoudre un problème insoluble tel que posé. Selon le rapport soumis au premier ministre le 28 août dernier, par les arbitres dont le juge Tremblay était président, la "vente" de 1911 comportait une surcapitalisation de plus de \$14 millions, absolument injustifiée et sans aucune mise de fonds; et le contrat de 1918 comportait une surévaluation d'au moins \$11,400,000 du capital de la Compagnie.

La rémunération de ce capital fictif depuis 40 ans a coûté aux Montréalais au minimum \$25 millions, somme à laquelle il faudrait encore ajouter les intérêts sur les montants exorbitants à la population. La municipalisation ne peut pas réparer ces injustices passées. Mais ces abus imposeront une grande prudence dans le calcul de l'indemnité à verser pour l'acquisition du réseau.

D'autant plus que ce mouillage et les charges fictives qu'il entraînerait ont eu comme résultat que le réseau a été fort négligé, au point que les arbitres ont dû écrire un chapitre très sombre sur l'état du matériel roulant de la Compagnie: 430 tramways sont complètement démodés et devraient être mis au rancart immédiatement dès après la municipalisation. Il faudra, ajoutaient les arbitres, apporter des améliorations qui nécessiteront "une dépense approximative de \$20,000,000 à \$25,000,000."

Seule une expropriation, avec une évaluation bien faite du matériel, pouvait permettre d'établir un prix équitable, qui encore une fois n'aurait tout de même pas réparé les injustices passées. La loi adoptée l'an dernier par la Législature prévoyait une méthode d'évaluation qui aurait permis de savoir ce que vaut vraiment le matériel municipalisé.

Or il faut bien constater que, pour expéditive qu'elle soit, et même si elle évite des frais d'expertise, la méthode adoptée présente la grave inconvénient, l'injustice flagrante de fonder le prix de l'indemnité sur l'évaluation du contrat de 1918. Dans l'exposé que comporte son autorisation, M. le juge Tremblay part de l'évaluation \$36,286,295, de 1918, dont il a montré les abus dans son rapport de l'an dernier. Donc pour calculer ce qu'il appelle "équité réelle des actionnaires", il prend comme valide une évaluation qui est fictive au moins dans la proportion de \$11,400,000.

Par conséquent, non seulement le public montréalais aura-t-il payé au minimum \$25,000,000 de trop en rémunération de capital à la Compagnie, mais dans la municipalisation par la formule adoptée il va encore payer le capital fictif jusqu'à concurrence de plus de \$11,000,000. Et nous arrivons à un chiffre de \$36 millions, sans tenir compte des intérêts.

Cette situation vient dans une bonne mesure d'un problème qui ne touche pas à la présente transaction, celui des obligations de la Compagnie. Les arbitres, dans leur rapport de l'an dernier, en sont venus à la conclusion que les obligataires, détenant \$38,747,400 de titres, sont des détenteurs de bonne foi qui doivent être assimilés à de véritables détenteurs réguliers. La Législature a ordonné que la ville paie ces obligations intégralement pour protéger le crédit de la province, celui de la ville, et celui de la Commission de Transport.

Une fois les obligations payées, l'offre faite aux actionnaires représente un montant relativement faible. Le juge Tremblay

arrive à un calcul de \$57.12 par action, avec une équité totale de \$3,998,341.22; et il signale certains rajustements qui peuvent rapprocher son calcul du chiffre de \$60 qu'il a approuvé sur recommandation de la Commission de Transport.

Une partie notable de ces actions, 20,000 sur 70,000, ont été émises en faveur des actionnaires de la Montreal Street Railway Company en 1911, ce qui les rend discutables. Mais il est impossible de les distinguer des autres, car elles ont indistinctement été chargées de mains. Or les autres, à part 7 souscrites par les incorporateurs, ont été vendues par la Compagnie, et ces 49,993 actions représentent un capital réel et utilement investi de \$6,249,000.

L'on pourrait, à la rigueur, soutenir que ces actionnaires ont pris le risque d'un placement dans une entreprise dont la structure financière n'a jamais cessé d'être défectueuse depuis 1911 et surtout depuis 1918. Mais il paraît difficile, voire injuste, de rejeter sur ces actionnaires le châtiment mérité par d'autres. La vérité, c'est qu'il est impossible d'atteindre les coupables de 1911.

D'autre part il est possible que le prix offert apporte un profit injustifié à des spéculateurs qui ont acquis de ces actions au cours des dernières années. La loi qui a institué l'enquête Tremblay est de 1948. Si l'on prend la valeur en bourse des actions pour la dernière année antérieure, 1947, le plus haut niveau de l'année a été de \$40, le plus bas de \$30. Peut-être cette base aurait-elle été plus équitable que les calculs artificiels fondés sur l'évaluation de 1918. Le juge Tremblay cite les prix des actions du 1er mars 1947 au 1er mars 1951, et il trouve des moyennes mensuelles allant de \$42.50 à \$47.64, avec des fluctuations extrêmes allant de 27 à 90. Mais il est possible que l'agitation du problème ces dernières années et la prévision de la municipalisation aient attiré les spéculateurs. Le prix offert aurait pu sans injustice être de \$45 ou \$50; car la base comptable adoptée est fautive et purement théorique: les seules obligations dépassent probablement de plusieurs millions la valeur réelle du matériel de la Compagnie.

Ce qui est encore plus important dans l'autorisation du juge Tremblay, c'est qu'elle atteste, tout comme son rapport de l'an dernier, que le problème tel que posé est insoluble. Les coupables de 1911 et de 1918 ne peuvent plus être atteints. Et il est injuste de faire payer à la population de Montréal ces abus qui lui ont été imposés et dont elle a déjà tant souffert.

Mais si les obligataires et les actionnaires pour la plupart sont aujourd'hui des détenteurs de bonne foi qui l'ont fait indemniser, c'est surtout parce que la surcapitalisation a été sanctionnée par la Législature en 1912 et par l'imposition du contrat de 1918. C'est la province qui a assumé la responsabilité de ces abus, et elle devrait aujourd'hui faire réparation à Montréal.

Une expropriation aurait peut-être éclairci davantage le public sur ce problème. Mais elle aurait ajouté des frais de plus à tous ceux que nous avons déjà subis. Le rapport Tremblay établissait que les Montréalais ont payé indûment au moins \$25 millions en 40 ans. Le mode de municipalisation ajoute \$11 millions à ces frais injustes, mais qui sont devenus en presque totalité inévitables. La province nous doit donc \$36 millions. Le scandale du tramway à Montréal apporte un argument de plus pour la municipalisation ou la nationalisation des monopoles d'utilité publique.

Paul SAURIOL

BLOCS-NOTES

Une vue d'ensemble sur la guerre de Corée

On prétend souvent se débarrasser des opinions du DEVOIR, en matière internationale, en les déclarant a priori nationalistes au sens étroit du terme, et isolationnistes. C'est montrer qu'on ne les a pas lus ou qu'on refuse de les comprendre.

Un nouveau témoignage sur la guerre de Corée arrive d'un quartier contre lequel l'on ne saurait sans rire utiliser le même prétexte. Je veux parler d'une déclaration conjointe parue dans CITE LIBRE (mai): POSITIONS SUR LA PRESENTE GUERRE.

On verra que cette attitude est de guerre: "Plus rien n'importe, singulièrement vigoureuse. Les rédacteurs du manifeste commencent par affirmer qu'ils ne sont ni passivistes ni pacifistes, car pour eux la justice se place au-dessus de la paix. Ils admettent que la réaction première des Nations Unies, contre l'agression nord-coréenne, était fondée en droit. Mais ils estiment que cette intervention, rendue nécessaire par la division arbitraire de la Corée, a vite pris l'allure d'une série d'injustices: appui donné au régime corrompu de Syngman Rhee, violation américaine d'un territoire chinois (Formose), absence d'une volonté sérieuse de négociation, tout cela a peu à peu vicié et compromis la cause dite des Nations Unies.

Ils analysent ces faits et leur principe. Chemin faisant, ils renco-

Pie XII veut la paix

Il est évident que le Vicaire du "Prince de la Paix", chef visible de l'Eglise — dont la mission est de promouvoir le règne de la justice et de la charité sur terre — ne pourrait avoir de plus ardent désir que l'avènement de la paix parmi les hommes. Il n'y a dès lors aucun doute que le Saint-Siège continue — comme il l'a fait dans le passé — à travailler au service de la paix de la paix véritable — en vertu des principes mêmes qui dirigent ses actions et qui ont leur source dans la doctrine enseignée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et l'on ne peut que souhaiter que ces efforts trouvent partout — auprès des gouvernements, des peuples et des consciences individuelles — une compréhension et un appui sincères".

Mgr MONTINI (16-2-51)

Statistiques missionnaires

On vient de publier sur les divers pays de l'Afrique des statistiques religieuses vraiment réconfortantes. L'Ouganda, célèbre par les martyrs que béatifica Benoit XV, ne comptait que 120,000 catholiques en 1920. Ils sont 1,171,000 en 1949. La grande île de Madagascar est passée de 260,000 catholiques en 1920 à 692,000 en 1949. Mais le record des conversions appartient au Ruanda-Urundi, passé de 26,000 à 1,053,000, au Cameroun, de 30,000 à 514,000, au Congo belge, de 500,000 à 2,908,000. Au total, l'Afrique noire qui ne comptait que 2 millions de catholiques, en 1920, en a aujourd'hui 14 millions, et la moitié d'entre eux se trouve, non plus le long de la Méditerranée, mais en pleine Afrique centrale, et ce sont d'authentiques Africains. A ce tableau si consolant, il y a une ombre: si, en 1900, l'Afrique avait 1,735 prêtres, aujourd'hui, elle en compte 9,402, soit cinq fois plus; mais pendant ce même demi-siècle, le nombre des catholiques s'est multiplié par douze. (I.S.P.).

LETTRES AU DEVOIR

L'AIDE A NOS FRERES DE MAILLARDVILLE

Monsieur le directeur, Ayant suivi, avec intérêt, vos articles concernant le drame de Maillardville, il nous fait plaisir de vous faire tenir notre cheque au montant de \$25 à l'ordre du curé de cet endroit. Supposant que beaucoup de vos lecteurs s'intéressent à cette affaire et que vous recevez des contributions, nous avons pris la liberté de vous adresser la nôtre. Dans l'espérance que vos articles aideront à mener cette lutte à bonne fin, nous nous soucions. Vos tout dévoués, C. X. Tranchemontagne & Cie Ltée J.-R. BERNIER

La propagande de guerre

La propagande nous empoisonne scientifiquement. Les communiqués de presse nous asphyxient à petites doses. Les nouvelles-éclairés de la radio nous immunisent terrifiement. Les Pathe-News nous imbibent délicieusement et confortablement. Et voici que nous pensons exactement comme de purs païens, — sur la guerre actuelle et sur la guerre prochaine.

Fidèle à une tradition qui remonte à la rébellion du Nord-Ouest et à la guerre des Boers, le Canada est toujours prêt à défendre courageusement le fort contre le faible. En matière de politique extérieure, il a suivi, il suit, il suivra. Jouant avec modestie et discrétion son rôle de satellite, il a applaudi sans aucun sens critique la politique de puissance élaborée à Téhéran, à Yalta et à Potsdam; et maintenant qu'il faut récolter cette moisson d'iniquités, il prépare un effort de guerre qui ne le cèdera en rien à celui des grandes puissances.

M. Lester B. Pearson voit clair à ces heures: "Il faut lire le discours de notre ministre des Affaires extérieures, prononcé à la Chambre des Communes, le 2 février 1951, pour comprendre combien est pathétique une clairvoyance au service d'une lâcheté."

M. Pearson discerne les erreurs américaines, il les analyse avec compétence; mais rien ne l'empêche de suivre les principes. "Grands dieux! Devons-nous donc renoncer pour toujours à l'espoir de voir un homme public canadien, debout sur ses pattes arrière, poser un seul acte autonome?"

Nous avons cité ce manifeste assez abondamment pour que le lecteur juge de quelle encre il est écrit. C'est, à notre avis, l'une des plus belles et solides pièces, qu'ait inspiré la guerre de Corée au Canada; nous en recommandons vivement la lecture.

Nous sommes toujours au temps du mépris, à l'une de ces heures où seuls quelques courages individuels nous lavent des grandes courtoisies officielles.

André L.

M. Claxton oppose une fin de non-recevoir aux réclamations de M. Balcer

Parce que les officiers de langue française sont peu nombreux, dit-il, ce n'est pas une raison d'avancer des hommes qui n'ont pas l'expérience, l'instruction et la prestance militaire voulues

Où M. Claxton prend-il les cadets de langue française qui représenteraient 25 pour cent de l'inscription dans les collèges militaires?

Par PIERRE VIGEANT

Ottawa, 10. — Le ministre de la défense nationale, M. Brooke Claxton, a répondu aujourd'hui à M. Léon Balcer, député conservateur des Trois-Rivières. Ce fut pour opposer une fin de non-recevoir à toutes ses réclamations. M. Claxton n'a pas discuté les chiffres de M. Balcer sur la représentation désirable que nous avons dans l'état-major de l'armée et dans tous les postes de commandement. Il n'a cependant pas annoncé l'intention de faire grand-chose pour corriger cette situation. Je n'admets pas, dit-il, que parce que nous n'avons pas assez d'officiers de langue française, nous devions avancer des hommes qui ne remplissent pas les conditions exigées du point de vue de l'expérience, de l'instruction et de la prestance militaire.

M. Balcer avait souligné le fait que les régiments de réserve anglo-québécois étaient deux fois plus nombreux que les régiments français à Montréal même. M. Claxton n'a pas jugé à propos de relever cette affirmation. M. Balcer avait demandé un collège militaire dans la province de Québec. M. Claxton a répondu que les deux autres collèges coûtent suffisamment cher pour le moment. M. Balcer avait réclamé des unités navales françaises. M. Claxton a répondu que cela n'était pas économiquement possible, même si c'était désirable.

Discours révélateur Le discours de M. Claxton est assez révélateur de l'esprit qui règne au ministère de la défense nationale pour qu'il vaille la peine de le rapporter à peu près textuellement. Avant de répondre à M. Balcer, le ministre avait répondu à M. John Decore, député libéral de Vegreville, qui avait réclamé pour les Néo-Canadiens qui ne sont pas encore naturalisés le privilège de servir dans l'armée canadienne. Mes avisiers militaires, dit-il, sont très fortement d'opinion qu'il faut limiter notre recrutement aux citoyens canadiens et autres sujets britanniques.

L'honorable député de Trois-Rivières, de dire M. Claxton, a fait allusion au petit nombre d'officiers de langue française dans les trois services. J'en conviens. Il n'y a rien que je désirerais plus que de voir une plus forte proportion d'officiers d'origine française dans les trois services. Je n'admets pas cependant que parce que nous ne les avons pas, nous devrions avancer des hommes qui ne remplissent pas les conditions exigées du point de vue de l'expérience, de l'instruction ou de la prestance militaire. Il serait en effet très désirable de trouver dans les rangs une plus forte proportion d'hommes qui étaient à l'origine de langue française et qui auraient le désir de faire une carrière militaire. A l'heure actuelle, nous réussissons très bien au Royal Military College et à Royal Roads. Vingt-cinq pour cent des cadets sont de langue française par leur origine et une bonne partie d'entre eux se destinent à une carrière militaire. C'est très bien et je voudrais qu'il y en ait plus. Il existe cependant un obstacle considérable à la carrière d'un officier de langue française dans les forces armées du fait qu'il est impossible de le garder ainsi que sa famille dans une localité en majorité française et catholique. Lorsqu'il permuté à la suite d'une promotion, pour suivre un cours ou occuper un autre poste, il se trouve dans l'alternative d'avoir à laisser sa famille au milieu des parents et amis qui parlent sa langue ou de l'amener avec lui dans une localité en majorité anglaise et protestante.

C'est une difficulté très réelle et je puis assurer l'honorable député qui a soulevé la question que nous la considérons avec sympathie et que nous faisons tout en notre pouvoir pour la surmonter. Les difficultés de la situation... Lors de l'ouverture du Royal Military College il y a quelques années, j'ai fait allusion à la question et j'ai insisté sur l'importance qu'il y avait de posséder à la fois l'anglais et le français pour tout Canadien, et plus particulièrement pour un officier. J'ai dit que la connaissance des deux langues constituait un avantage positif au point de vue militaire puisqu'elle ne servait pas seulement dans l'exercice du commandement, mais préparait un homme à remplir le rôle d'officier de liaison ou d'attaché militaire. J'ai rappelé que le français et l'anglais étaient deux matières obligatoires aux deux collèges militaires et j'ai encouragé les professeurs et les cadets à ne rien négliger pour apprendre les deux langues.

Comme question de fait, toutes les fois que l'on me soumet une liste de promotion, je demande à l'officier intéressé, au chef d'état-major du service ou à son représentant s'il n'y a pas un officier

de langue française qui possède les qualités voulues et qui pourrait être promu même s'il ne possède pas l'ancienneté. Cela n'est pas toujours possible. Par exemple, nous avons actuellement dans l'armée deux brigadiers qui sont des officiers extrêmement distingués. Et qui sont tous deux destinés à de grandes choses. Ils ont eu de magnifiques états de service pendant la guerre et ils sont relativement jeunes. L'un se trouve le onzième et l'autre le douzième sur la liste de promotion des brigadiers. L'un a dix-sept ans de service et l'autre treize. Si l'on en faisait des majors généraux à l'heure actuelle, ce serait injuste pour ceux qui n'ont pas servi à l'âge de la retraite, avant d'être occupés les plus hauts rangs, avant d'avoir gagné assez de pension pour justifier leur retraite. Ces officiers font du très bon travail. L'un se trouve à l'Imperial War College à Londres, ayant exercé le commandement dans le Québec. L'autre est chef d'adjoint d'état-major général à Ottawa.

Le général Morton commande à Montréal et il parle le français, mais un de ces deux officiers sera transféré pour lui succéder lorsqu'il prendra sa retraite. J'ai peut-être que nous ne puissions administrer trois services de l'importance des nôtres sans tirer tout le parti possible de la situation raciale et linguistique. Je considère comme un actif précieux le fait d'avoir des officiers des deux langues dans les trois services et je voudrais en voir davantage.

Pas de collège militaire L'honorable député a suggéré l'établissement d'un collège militaire à Québec. Nous y avons songé et nous n'avons pas écarté définitivement le projet. A l'heure actuelle, cependant, le coût des deux autres collèges est très considérable et nous sommes très heureux de voir une proportion de 25 pour cent d'étudiants de langue française mêlés aux étudiants de langue anglaise à Kingston et à Royal Roads. Nous espérons que cela contribuera à faire de tous de meilleurs Canadiens.

Pas d'unités canadiennes-françaises Il a ensuite suggéré que nous formions l'équipage de certains vaisseaux exclusivement d'officiers et de marins de langue française. Cela pourrait être désirable si nous avions une flotte plus considérable, mais cela n'est pas économiquement possible même si c'était désirable avec les effectifs actuels de la marine qui sont d'environ 14,000 hommes. C'est pour quoi j'ai bien peur que nous ne puissions le faire.

Situation intolérable Ainsi parla M. Brooke Claxton. Nous ne voulons pas chercher quelle à l'actuel ministre de la défense nationale qui est probablement mieux disposé que tous ses prédécesseurs. Nous admettons qu'il est déjà responsable de plusieurs réformes, modestes mais tout de même appréciables. Nous voulons bien admettre qu'il en ferait encore davantage s'il ne se heurtait pas à une vigoureuse résistance de son état-major. Il importe cependant que M. Claxton se rende compte que la situation actuelle est pour nous absolument intolérable.

Ainsi le ministre de la défense nationale a longuement expliqué pourquoi on ne pouvait pas pour le moment faire des majors généraux de deux plus brillants généraux de brigade canadiens-français. Se rend-il bien compte de l'existence dans l'armée canadienne d'une

ceinture de langue française ne doit jamais dépasser ce rang de général de brigade, sauf occasionnellement à la veille de la retraite?

Incrovable affirmation

La plus importante de toutes les affirmations de M. Claxton est celle qui veut que 25 pour cent des cadets actuellement inscrits aux deux collèges militaires de Kingston et de Royal Roads soient canadiens-français. Si elle était exacte, cela voudrait dire que nous pourrions espérer d'ici vingt-cinq ans d'avoir une génération, une représentation un peu raisonnable dans le haut commandement de l'armée, de la marine et de l'aviation. L'attente serait bien longue, mais ce serait au moins un bon commencement.

Nous nous demandons cependant ces chiffres qui nous paraissent incroyables. Le 9 avril dernier, M. Léon Balcer posait une question touchant les cadets des collèges militaires. Il demandait le nombre des cadets inscrits en 1948, 1949, 1950, la proportion des cadets de la province de Québec et la proportion des cadets de langue française. L'un des secrétaires parlementaires du ministre de la défense, M. J.-A. Blanchette, répondait que le nombre des cadets inscrits au cours de ces trois années s'élevait à 509 et celui des cadets de la province de Québec à 92. Il ajoutait que l'on ne tenait pas compte de l'origine raciale des candidats, mais que 52 des 92 candidats du Québec avaient indiqué que la langue française était leur langue maternelle. Cinquante-deux sur 509, cela représente 10 pour cent et non pas 25 pour cent. Et il est très peu probable que le nombre des cadets de langue française des autres provinces modifie sensiblement cette proportion. Comment M. Claxton s'y prend-il pour arriver à 25 pour cent?

Quel est le système de recrutement? La proportion des cadets de langue française devrait être de 30 pour cent si l'on tenait compte de la population canadienne. La part de la province de Québec devrait être plus élevée que d'environ 20 pour cent comme l'indiquent les chiffres fournis par M. Blanchette. Et d'ailleurs lorsque l'on examine, d'année en année, les listes de cadets admis aux collèges militaires, on constate que les cadets de langue anglaise sont aussi nombreux que ceux de la province de Québec, en dépit de l'énorme disparité entre les deux groupes.

Prétendra-t-on que les candidats de langue française ne se présentent pas en nombre suffisant pour prendre toute leur part? Cela paraît invraisemblable si l'on se rappelle que l'admission à l'une de ces écoles militaires équivaut à une bourse d'études accordée par le gouvernement. Nous avons bien l'impression, au contraire, que ces sortes de bourses sont très courues et qu'elles ne font pas l'objet d'un examen-concours. Il serait fort intéressant d'obtenir des précisions sur le système suivi pour choisir les cadets qui seront admis à Kingston et à Royal Roads.

Il serait encore plus intéressant d'obtenir de M. Claxton une confirmation détaillée de la présence de 25 pour cent de cadets canadiens-français dans les deux collèges militaires. S'il est en mesure de justifier son affirmation, il nous aurait au moins apporté un puissant motif d'espérer que la situation actuelle se corrigera, lentement sans doute, mais sûrement, au cours du prochain quart de siècle.

L'ACTUALITE

Et on eut la souris, mais...

Au pays de Basudor vivait une souris. Mais le voisin, avec apparemment toute la population locale devenue complice, avait compté sans la tactique de la vieille femme qui n'était peut-être pas si détraquée qu'elle en avait l'air. Car, s'autant sur le téléphone, elle appela à l'aide un ami qu'elle avait eu l'occasion de rencontrer quelques années auparavant et qui s'était établi à quelques milles de là.

Une de ses excentricités consistait justement à voir des souris partout. Elle se surprenait continuellement à piquer et à carraquer, ce qui n'était pas pour lui calmer les nerfs qu'elle avait un peu trop sensibles d'ailleurs.

La vieille avait pour voisin un homme qui, on ne sait trop pourquoi, lui en voulait. Un beau jour, il décida de lui faire une peur rouge. Par une nuit, sans lune, il alla lui glisser dans sa cave la petite souris qu'il était parvenu à se procurer dans les déchets du dépotier municipal.

Ce qui devait arriver arriva. Le lendemain matin, des cris déchirants troublaient l'atmosphère habituellement si calme de la petite ville. Et le voisin de s'exclamer, s'imaginant déjà voir sortir la "p'tite vieille" en jupon rose le trot-

toir. Mais le voisin, avec apparemment toute la population locale devenue complice, avait compté sans la tactique de la vieille femme qui n'était peut-être pas si détraquée qu'elle en avait l'air. Car, s'autant sur le téléphone, elle appela à l'aide un ami qu'elle avait eu l'occasion de rencontrer quelques années auparavant et qui s'était établi à quelques milles de là.

Une de ses excentricités consistait justement à voir des souris partout. Elle se surprenait continuellement à piquer et à carraquer, ce qui n'était pas pour lui calmer les nerfs qu'elle avait un peu trop sensibles d'ailleurs.

La vieille avait pour voisin un homme qui, on ne sait trop pourquoi, lui en voulait. Un beau jour, il décida de lui faire une peur rouge. Par une nuit, sans lune, il alla lui glisser dans sa cave la petite souris qu'il était parvenu à se procurer dans les déchets du dépotier municipal.

Ce qui devait arriver arriva. Le lendemain matin, des cris déchirants troublaient l'atmosphère habituellement si calme de la petite ville. Et le voisin de s'exclamer, s'imaginant déjà voir sortir la "p'tite vieille" en jupon rose le trot-

toir. Mais le voisin, avec apparemment toute la population locale devenue complice, avait compté sans la tactique de la vieille femme qui n'était peut-être pas si détraquée qu'elle en avait l'air. Car, s'autant sur le téléphone, elle appela à l'aide un ami qu'elle avait eu l'occasion de rencontrer quelques années auparavant et qui s'était établi à quelques milles de là.

Une de ses excentricités consistait justement à voir des souris partout. Elle se surprenait continuellement à piquer et à carraquer, ce qui n'était pas pour lui calmer les nerfs qu'elle avait un peu trop sensibles d'ailleurs.

La vieille avait pour voisin un homme qui, on ne sait trop pourquoi, lui en voulait. Un beau jour, il décida de lui faire une peur rouge. Par une nuit, sans lune, il alla lui glisser dans sa cave la petite souris qu'il était parvenu à se procurer dans les déchets du dépotier municipal.

Ce qui devait arriver arriva. Le lendemain matin, des cris déchirants troublaient l'atmosphère habituellement si calme de la petite ville. Et le voisin de s'exclamer, s'imaginant déjà voir sortir la "p'tite vieille" en jupon rose le trot-

toir. Mais le voisin, avec apparemment toute la population locale devenue complice, avait compté sans la tactique de la vieille femme qui n'était peut-être pas si détraquée qu'elle en avait l'air. Car, s'autant sur le téléphone, elle appela à l'aide un ami qu'elle avait eu l'occasion de rencontrer quelques années auparavant et qui s'était établi à quelques milles de là.

Une de ses excentricités consistait justement à voir des souris partout. Elle se surprenait continuellement à piquer et à carraquer, ce qui n'était pas pour lui calmer les nerfs qu'elle avait un peu trop sensibles d'ailleurs.

La vieille avait pour voisin un homme qui, on ne sait trop pourquoi, lui en voulait. Un beau jour, il décida de lui faire une peur rouge. Par une nuit, sans lune, il alla lui glisser dans sa cave la petite souris qu'il était parvenu à se procurer dans les déchets du dépotier municipal.

Ce qui devait arriver arriva. Le lendemain matin, des cris déchirants troublaient l'atmosphère habituellement si calme de la petite ville. Et le voisin de s'exclamer, s'imaginant déjà voir sortir la "p'tite vieille" en jupon rose le trot-

toir. Mais le voisin, avec apparemment toute la population locale devenue complice, avait compté sans la tactique de la vieille femme qui n'était peut-être pas si détraquée qu'elle en avait l'air. Car, s'autant sur le téléphone, elle appela à l'aide un ami qu'elle avait eu l'occasion de rencontrer quelques années auparavant et qui s'était établi à quelques milles de là.

Une de ses excentricités consistait justement à voir des souris partout. Elle se surprenait continuellement à piquer et à carraquer, ce qui n'était pas pour lui calmer les nerfs qu'elle avait un peu trop sensibles d'ailleurs.

La vieille avait pour voisin un homme qui, on ne sait trop pourquoi, lui en voulait. Un beau jour, il décida de lui faire une peur rouge. Par une nuit, sans lune, il alla lui glisser dans sa cave la petite souris qu'il était parvenu à se procurer dans les déchets du dépotier municipal.

Ce qui devait arriver arriva. Le lendemain matin, des cris déchirants troublaient l'atmosphère habituellement si calme de la petite ville. Et le voisin de s'exclamer, s'imaginant déjà voir sortir la "p'tite vieille" en jupon rose le trot-

toir. Mais le voisin, avec apparemment toute la population locale devenue complice, avait compté sans la tactique de la vieille femme qui n'était peut-être pas si détraquée qu'elle en avait l'air. Car, s'autant sur le téléphone, elle appela à l'aide un ami qu'elle avait eu l'occasion de rencontrer quelques années auparavant et qui s'était établi à quelques milles de là.

Une de ses excentricités consistait justement à voir des souris partout. Elle se surprenait continuellement à piquer et à carraquer, ce qui n'était pas pour lui calmer les nerfs qu'elle avait un peu trop sensibles d'ailleurs.

La vieille avait pour voisin un homme qui, on ne sait trop pourquoi, lui en voulait. Un beau jour, il décida de lui faire une peur rouge. Par une nuit, sans lune, il alla lui glisser dans sa cave la petite souris qu'il était parvenu à se procurer dans les déchets du dépotier municipal.

Ce qui devait arriver arriva. Le lendemain matin, des cris déchirants troublaient l'atmosphère habituellement si calme de la petite ville. Et le voisin de s'exclamer, s'imaginant déjà voir sortir la "p'tite vieille" en jupon rose le trot-

toir. Mais le voisin, avec apparemment toute la population locale devenue complice, avait compté sans la tactique de la vieille femme qui n'était peut-être pas si détraquée qu'elle en avait l'air. Car, s'autant sur le téléphone, elle appela à l'aide un ami qu'elle avait eu l'occasion de rencontrer quelques années auparavant et qui s'était établi à quelques milles de là.

Une de ses excentricités consistait justement à voir des souris partout. Elle se surprenait continuellement à piquer et à carraquer, ce qui n'était pas pour lui calmer les nerfs qu'elle avait un peu trop sensibles d'ailleurs.

La vieille avait pour voisin un homme qui, on ne sait trop pourquoi, lui en voulait. Un beau jour, il décida de lui faire une peur rouge. Par une nuit, sans lune, il alla lui glisser dans sa cave la petite souris qu'il était parvenu à se procurer dans les déchets du dépotier municipal.

Ce qui devait arriver arriva. Le lendemain matin, des cris déchirants troublaient l'atmosphère habituellement si calme de la petite ville. Et le voisin de s'exclamer, s'imaginant déjà voir sortir la "p'tite vieille" en jupon rose le trot-

toir. Mais le voisin, avec apparemment toute la population locale devenue complice, avait compté sans la tactique de la vieille femme qui n'était peut-être pas si détraquée qu'elle en avait l'air. Car, s'autant sur le téléphone, elle appela à l'aide un ami qu'elle avait eu l'occasion de rencontrer quelques années auparavant et qui s'était établi à quelques milles de là.

Une de ses excentricités consistait justement à voir des souris partout. Elle se surprenait continuellement à piquer et à carraquer, ce qui n'était pas pour lui calmer les nerfs qu'elle avait un peu trop sensibles d'ailleurs.

La vieille avait pour voisin un homme qui, on ne sait trop pourquoi, lui en voulait. Un beau jour, il décida de lui faire une peur rouge. Par une nuit, sans lune, il alla lui glisser dans sa cave la petite souris qu'il était parvenu à se procurer dans les déchets du dépotier municipal.

Ce qui devait arriver arriva. Le lendemain matin, des cris déchirants troublaient l'atmosphère habituellement si calme de la petite ville. Et le voisin de s'exclamer, s'imaginant déjà voir sortir la "p'tite vieille" en jupon rose le trot-

toir. Mais le voisin, avec apparemment toute la population locale devenue complice, avait compté sans la tactique de la vieille femme qui n'était peut-être pas si détraquée qu'elle en avait l'air. Car, s'autant sur le téléphone, elle appela à l'aide un ami qu'elle avait eu l'occasion de rencontrer quelques années auparavant et qui s'était établi à quelques milles de là.

Une de ses excentricités consistait justement à voir des souris partout. Elle se surprenait continuellement à piquer et à carraquer, ce qui n'était pas pour lui calmer les nerfs qu'elle avait un peu trop sensibles d'ailleurs.

La vieille avait pour voisin un homme qui, on ne sait trop pourquoi, lui en voulait. Un beau jour, il décida de lui faire une peur rouge. Par une nuit, sans lune, il alla lui glisser dans sa cave la petite souris qu'il était parvenu à se procurer dans les déchets du dépotier municipal.

Ce qui devait arriver arriva. Le lendemain matin, des cris déchirants troublaient l'atmosphère habituellement si calme de la petite ville. Et le voisin de s'exclamer, s'imaginant déjà voir sortir la "p'tite vieille" en jupon rose le trot-

toir. Mais le voisin, avec apparemment toute la population locale devenue complice, avait compté sans la tactique de la vieille femme qui n'était peut-être pas si détraquée qu'elle en avait l'air. Car, s'autant sur le téléphone, elle appela à l'aide un ami qu'elle avait eu l'occasion de rencontrer quelques années auparavant et qui s'était établi à quelques milles de là.

Une de ses excentricités consistait justement à voir des souris partout. Elle se surprenait continuellement à piquer et à carraquer, ce qui n'était pas pour lui calmer les nerfs qu'elle avait un peu trop sensibles d'ailleurs.

La vieille avait pour voisin un homme qui, on ne sait trop pourquoi, lui en voulait. Un beau jour, il décida de lui faire une peur rouge. Par une nuit, sans lune, il alla lui glisser dans sa cave la petite souris qu'il était parvenu à se procurer dans les déchets du dépotier municipal.

Ce qui devait arriver arriva. Le lendemain matin, des cris déchirants

Les Journées Médicales étudient les effets futurs de la bombe atomique

Conférences du Dr Dufresne et du brigadier Gauvreau — Causerie de M. Laurence sur l'humour au déjeuner — "Un peuple trop jeune..." — Banquet de clôture

Les Journées médicales tenues par la Société médicale de Montréal ont pris fin hier soir par un banquet que présidait le ministre provincial de la santé, le Dr Albiny Paquette. Au déjeuner, M. Jean-Marie Laurence, grammairien reconnu, a prononcé une causerie sur l'humour. La séance d'étude de l'après-midi a été consacrée aux effets probables des explosions atomiques.

Elle était présidée conjointement par le Dr Adélard Groulx, directeur du service municipal de la santé, et le colonel Jean-Paul Sauvé, ministre provincial du bien-être social et des œuvres de jeunesse et coordonnateur de la défense civile dans la province.

Le Dr Origène Dufresne, directeur de l'Institut du radium, a traité des effets généraux de la bombe atomique; le Dr Roland Lamquin, du traitement des leucémies, a traité de la leucémie; le Dr Guy Gauvreau, de la défense civile qu'il est chargé de coordonner dans la région métropolitaine.

"Le choc de la bombe, a dit le Dr Dufresne, provoque couramment de l'après-midi à 60 pour cent des morts de l'explosion; la chaleur en fait périr de 20 à 30 pour cent, et les radiations "gamma", 15 pour cent et plus.

"A mille pieds de l'explosion, la pression pulvérise tout sur son passage; à un mille de distance, elle peut encore endommager la plupart des immeubles; mais, à deux milles, elle n'a plus guère que la force d'une tornade ordinaire.

"La chaleur dégagée est d'environ 1,000,000 de degrés et se propage à la vitesse de la lumière. Elle émet des radiations actives invisibles qui provoquent des brûlures mortelles souvent. Les rayons "gamma", eux, détruisent les bulbes des poils, les cellules reproductrices, les organes formateurs du sang.

Au déjeuner, M. Laurence avait conseillé d'utiliser l'humour comme moyen d'analyse du caractère des peuples et des individus. "C'est là une conquête de la civilisation, a-t-il dit; mais tous les peuples ne sont pas également aptes à s'en accommoder.

"Tel peuple, et par exemple le nôtre, peut être trop jeune pour savoir afficher de l'humour dans ses moeurs. Mais, si l'on connaît toutes les vertus curatives de l'humour, on fonderait une université pour enseigner cet art merveilleux à tous et d'abord aux professeurs-pontifes."

Montréal célèbre "Rerum Novarum"

C'est le dimanche, 20 mai prochain, que se célèbre, suivant les directives de l'épiscopat de la province de Québec, le 60ème anniversaire de l'encyclique *Rerum Novarum*. Il y aura des manifestations dans plusieurs centres industriels. Cette manifestation se fera à Montréal, sous les auspices de l'Institut Social Populaire, au Parc La Fontaine, à 5h. de l'après-midi. Quelques orateurs prendront la parole du kiosque central: M. Gérard Potras, secrétaire du Conseil central des syndicats catholiques de Montréal; M. Marc Carrière, vice-président général de l'Association patronale des Industriels; S. H. le maire de Montréal, M. Camille Houde; S. Exe. Mgr Léger, archevêque de Montréal.

Pour préparer ces manifestations une série d'émissions radio-phoniques aura lieu durant la semaine précédente: le dimanche 13, au poste C.H.L.P., à 6h. 45, l'abbé Ovide Bélanger, avertisseur moral du Conseil central des Syndicats catholiques de Montréal; le mardi 15, à 9h. 30, au poste C.K.A.C., le jeu radiophonique de M. Pallas-Morin; le samedi 19, à 6h., au poste C.B.F., le R.P. Joseph-P. Archambault, S.J., directeur de l'Institut Social Populaire.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, Ste-Catherine. Cotez le jeudi Livraison partout directement de notre serre-chaude. C.H.L.P. 12 h. 25 PL. 1786-1787 12 h. 30

10% d'escompte aux communautés religieuses.

POURQUOI ATTENDRE ?

Communiquer dès maintenant avec

John Meunier

Pompes à eau et accessoires

25 ans d'expérience

Ventes — Installation — Service

BY. 4645 - 11965 Reed - Mtl. 9

...depuis 1892

TRANCHEMONTAGNE

Textiles en Gros

459 St-Sulpice, Montréal BE. 4428

LA COMPAGNIE DE

TRANSPORT PROVINCIAL

aura un nouveau numéro de téléphone:

UNiversity 6-8441

A COMPTER DU 13 MAI

VOYAGEZ PAR AUTOBUS

C'EST PLUS ÉCONOMIQUE...ET PLUS AGRÉABLE!

1128 ouest, rue Dorchester (angle Drummond)

Au Kiwanis

Part glorieuse de la femme dans notre histoire

Devant le club Kiwanis-St-Laurent, une femme d'œuvres bien connue de Montréal, Mme Florence Martel, s'est plu à signaler l'autre jour les nombreux traits communs entre la femme et le Kiwanis, en ressuscitant les figures de quelques femmes charitables d'autrefois.

Pour l'occasion, de nombreuses épouses de Kiwaniens avaient d'ailleurs accompagné leurs maris, au point de composer, à elles-mêmes, presque la moitié de l'auditoire, au déjeuner hebdomadaire du club, dans la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton. La table d'honneur aussi était ornée plus qu'à moitié de présences féminines, choisies dans les professions libérales aussi bien que les œuvres sociales ou la vie politique du pays.

Parmi les invités d'honneur, figurait Mme Aline Hector Perrier, présidente-fondatrice de la société Les Amis de l'Art, qui reçut une contribution de \$100 du club à l'occasion de la campagne annuelle de souscription de cette société.

Mlle Floriane Côté, accompagnée au piano par Mlle Jocelyne Beaudoin, assurait l'intermède musical.

Mme Martel parla d'abord des premières "réfugiées" qu'elle accueillait dans son "Club des Filles du Roi" qui venaient autrefois épouser les colons de la Nouvelle-France, et des femmes qui se consacraient, telles Marguerite Bourgeoys et Jeanne Mance, à les assister et les soigner.

On peut dire de celles-là qu'elles ont dès les débuts créé ici tout ce que nous y trouvons maintenant plus développé: service social, enseignement ménager, etc. Plus près de nous, il y eut encore l'exemple d'Emilie Tavernier, veuve Gamelin, et avant elle de Mme d'Youville.

Mais, déjà autrefois, la femme se mêlait à toutes les activités utiles. Connait-on assez bien Agathe de Saint-Père, fille du premier notaire montréalais et devenue Mme Le Gardeur de Repentigny, qui fonda une industrie textile rue St-Joseph (rue Notre-Dame d'aujourd'hui) et la dirigea longtemps elle-même?

On y tissait même la fibre d'ortie et le poil de buffle. Les 28 métiers y produisaient chaque jour 105 aunes de toile et, au moment de vendre son entreprise en 1705, Mme de Repentigny se voyait capable d'exporter en France du tissu de chanvre à 4 sous la livre. Peut-être comprend-on mieux ainsi comment, en 1950, on pouvait compter en notre pays 68,000 femmes adonnées elles-mêmes à l'agriculture, 65,000 aux affaires et plus d'un million à l'industrie.

Nouvelle méthode canadienne de dégivrage des hélices d'avion

La révélation en est faite au congrès de l'Engineering Institute — Projets d'un pipeline de gaz naturel, de l'Alberta à Montréal, et de connexions interprovinciales des lignes de transmission électrique

Aux séances d'études hier du 65e congrès annuel, à Montréal, de l'Engineering Institute of Canada, M. John Orr, d'Ottawa, a révélé que nos laboratoires fédéraux ont perfectionné une méthode pour le dégivrage des hélices d'avion qui pourra être bientôt mise à la disposition des appareils de navigation aérienne commerciale dans le monde entier.

Il a fallu 3 ans de travail continu au laboratoire des basses températures de la section aéronautique du Conseil national des recherches pour mettre au point cette méthode. Elle est basée sur le chauffage par l'électricité de la surface des hélices, ce qui recouvre celles-ci d'une couche de vapeur d'eau empêchant la glace d'y adhérer. On songe à en faire autant pour les ailes d'avion.

Le Dr G. S. Hume, du ministère fédéral des mines et relevés techniques, a ensuite exposé les mérites d'un projet de "pipeline" pour le transport du gaz naturel de l'Alberta jusqu'à Toronto et Montréal. Un tel projet pourrait, d'après lui, servir autant notre pays qu'autrefois la construction des réseaux ferroviaires transcontinentaux. Il rapporte l'assurance que lui ont donnée des experts qu'un tel pipeline peut être construit à un coût pouvant entrer en comparaison avec les prix actuels pour le combustible solide ou liquide.

Le gaz naturel est tellement abondant là-bas, ajoute le Dr Hume, que, malgré les frais de son transport à travers tout le pays, il peut encore aider grandement au chauffage de villes comme Montréal.

Après lui, M. Richard Hearn, ingénieur général et ingénieur en chef de l'Hydro-Québec, a exposé ses prévisions d'un vaste réseau de lignes de transmission d'électricité s'étendant du Manitoba au Québec et de la Baie James à l'Etat de New-York et au Michigan. Il faudrait pour cela des raccordements qu'Ontario et Manitoba s'occupent présentement à négocier.

Rien ne justifie une enquête sur le papier-journal

Ottawa, 11. (P.C.) — Le ministre de la Justice, l'hon. Stuart Garson, a déclaré hier en Chambre des communes que la Commission sur les combines et les cartels n'a en main aucun document qui justifierait la tenue d'une enquête sur l'industrie canadienne du papier.

"Les informations déposées devant la commission démontrent simplement que les compagnies fabriquant le papier-journal prennent tous les moyens afin d'accroître leur production et que les prix demandés pour le papier sont très raisonnables si on les compare à ce que la demande très forte permettrait d'exiger."

M. Garson a fait ces remarques en commentant une dépêche récente de Washington. Celle-ci déclarait qu'un sous-comité sénatorial sur les combines songeait à faire enquête sur l'industrie canadienne du papier. Aux applaudissements des députés, M. Garson a ajouté: "Je ne crois pas qu'il vaille la peine de commenter plus longuement une nouvelle qui nous dit qu'un sous-comité d'un gouvernement étranger tente d'obliger des compagnies canadiennes à produire leurs livres."

M. Maurice Duplessis en appelle de la décision du juge G. Mackinnon

L'affaire Duplessis-Roncarelli n'est pas terminée — Le procureur général de la province peut-il être poursuivi pour une décision officielle? Appel entendu en septembre — Le Conseil privé, s'il le faut

Le premier ministre de la province de Québec, l'honorable Maurice Duplessis, qui est également procureur général, vient de porter en appel la décision du juge Gordon Mackinnon de la Cour supérieure, qui le condamne à payer la somme de \$8,153 à Frank Roncarelli, restaurateur, pour dommages à la suite de la révocation de la licence de la Commission des liqueurs.

On se souvient que le 4 décembre 1946, le juge Edouard Archambault, alors directeur de la Commission des liqueurs, retirait, sur l'ordre du premier ministre, la licence de Frank Roncarelli, parce qu'il fournissait de multiples cautions pour les témoins de Jéhovah. Le juge Mackinnon a déclaré dans son jugement que M. Duplessis, comme premier ministre et comme procureur général, n'avait aucun pouvoir permettant de tels gestes. Les avocats de M. Duplessis, Mes Edouard Asselin, C.R., et Emory Beaulieu, C.R., ont prétendu que M. Duplessis en tant que procureur général était inattaquable. C'est probablement sur cette question que portera le débat en Cour d'appel. La requête ne le précise toutefois pas.

L'affaire ira probablement très loin. Il s'agit d'un cas type, qui déterminera les pouvoirs d'un procureur général dans une province. Comme le procès fut tenu avant la modification de notre système judiciaire, l'affaire pourra être portée au Conseil privé. Par ailleurs, Roncarelli, qui avait demandé \$118,000 de dommages, paraît être aussi décidé. C'est Me A. L. Stein qui est l'avocat du demandeur.

Il est probable que l'appel du premier ministre ne sera entendu qu'à la session de septembre, après les vacances judiciaires.

Convocations

Engineering Institute of Canada: Séance spéciale d'étude sur l'hydrologie, à l'Ecole Polytechnique, cet après-midi, à 2 h. 30, avec causerie par M. Pierre Danel, de Grenoble, France. Ce soir, à 7 h. 30, en l'hôtel Mon-Royal, banquet annuel; causerie par sir William Stanier, des Chemins de fer britanniques; remise de prix, présentation du nouveau président de l'E.I.C., M. Ira McNab, réception et danse.

Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc: Ce soir, à 8 h. 30, en la bibliothèque municipale, forum public sur le sujet "L'alcoolisme est-il guérissable?"

Société des hommes d'affaires de l'Est: Demain soir, samedi 12, à 8 h., au Cercle universitaire, banquet de la Ligue de quilles du

Les femmes seraient les principaux actionnaires de nos compagnies

Apparemment la femme serait le plus authentique des capitalistes, a révélé que les dividendes payés au capital, au Canada, Car un capitaliste n'est pas nécessairement une personne cousue d'or, elle peut être pauvre et ne posséder qu'un revenu modique, étant passés de \$5,598,000,000 à \$16,382,000,000, les dividendes payés ont été de \$269,000,000, soit 2,12%.

Finalement, M. Jackson a commenté la récente déclaration du ministre des finances, M. Abbott, à l'effet que les industriels devaient augmenter le nombre d'heures de la semaine de travail. M. Jackson est d'avis que cette déclaration n'a pas reçu l'assentiment et des ouvriers et des patrons. "Le but de toute démocratie, dit-il, est de procurer aux hommes le plus de loisirs possible par une production accrue au moyen d'une machinerie sans cesse perfectionnée. L'ouvrier doit pouvoir profiter d'heures de travail plus courtes et d'un plus haut niveau de vie."

Quelques instant plus tard, parlant de l'inflation, M. Jackson a soutenu que la classe de gens la plus affectée par ce mal était celle des collets blancs, i.e. la classe moyenne. Une autre enquête faite par M. Jackson, et dont les résultats n'ont pas encore été rendus publics, a révélé que les dividendes des compagnies importantes du Canada seraient des femmes.

Quelques instant plus tard, parlant de l'inflation, M. Jackson a soutenu que la classe de gens la plus affectée par ce mal était celle des collets blancs, i.e. la classe moyenne.

Une autre enquête faite par M. Jackson, et dont les résultats n'ont pas encore été rendus publics, a révélé que les dividendes des compagnies importantes du Canada seraient des femmes.

"Lundi soir", sous la présidence d'honneur de l'archevêque de Montréal, Mgr Paul-Emile Léger, Association des hommes d'affaires du Nord: Au déjeuner de lundi 14, à midi 30, à la Maison d'Italie, M. Henri Touchette, contrôleur chez Dupuis Frères, traitera de "l'organisation des achats et des ventes".

Grande assemblée pour la lutte contre le blasphème

Ce soir, à 8 h. 30, à la salle St-Sacrement, 4450, rue St-Hubert, se tiendra une importante réunion pour l'organisation de la lutte contre le sacré et le blasphème dans la ville de Montréal.

Cette assemblée est organisée par le Comité de la Croix de l'Année sainte sous le patronage du Comité diocésain de l'Action catholique.

Tous ceux qui, à un titre ou l'autre, s'intéressent à ce grave problème, y seront les bienvenus: hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles. Les enfants, cependant, ne seront pas admis.

L'on espère qu'il viendra des délégations de toutes les paroisses de la ville.

C'est si facile de faire du thé délicieux avec les SACS DE THÉ "SALADA"



La maison de rapport la plus luxueuse au Canada

est heureuse d'annoncer

que les demandes de location sont maintenant acceptées pour l'habitation de sa

DEUXIÈME GRANDE AILE

Des suites d'une élégance consommée pour occupation à l'automne

• LE CLUBMAN

Les suites d'une pièce convenable pour une personne, contiennent un vivoir avec espace pour manger, une cuisinette, un cabinet de toilette et une salle de bain.

• LE STATESMAN

Suite de trois pièces exécutées pour une vie agréable et comprenant un vivoir avec espace pour manger, une chambre à coucher, une cuisine et une salle de bain.

• LE STUDIO

Une suite disponible seulement dans la seconde aile du Croydon. Vivoir avec large fenêtre panorama, lit d'alcôve, espace pour manger, vaste foyer, cabinet de toilette, cuisine de pullman et salle de bain.

• LE MIDTOWNER

Suite de deux pièces, idéale pour la femme de carrière ou le jeune homme d'affaires. Consiste en un vivoir avec espace pour manger et lit d'alcôve. Cuisinette, salle de toilette et salle de bain.

• L'AMBASSADOR

Suite exquise de quatre pièces consistant en deux chambres à coucher, un vivoir avec espace pour manger, cuisine et foyer. Une suite vraiment somptueuse.

EN PLUS Ascenseurs, café-bar, service des domestiques et du nettoyeur sur les lieux, garages, magnifique terrasse et solarium sur le toit.

CÔTE-DES-NEIGES (Angle Sherbrooke)

Visites tous les jours, dimanches inclus

Téléphonez à WELLINGTON 7616

A Granby

Son Exc. Mgr A. Douville bénira, dimanche, un nouveau couvent

La nouvelle maison des Soeurs auxiliaires des âmes du Purgatoire — Cette Société est établie dans 13 pays du monde

Granby (D.N.C.). — Nous sommes la visiteuse de malades, la directrice de Loos, petit bourg du Nord de la France.

Au cours d'une chasse aux papillons, Eugénie Smet s'arrête soudain: "Si l'une de nos amies se trouvait dans une prison de feu, ne voudriez-vous pas l'en délivrer?" Si, bien sûr. — Eh bien, les âmes du purgatoire souffrent cela et nous ne faisons rien en leur faveur. Voulez-vous que nous soyons des petites providences du Bon Dieu pour elles?" — et le jeu reprit...

Etrange intuition d'une fillette de sept ans. De cette pensée de solidarité chrétienne, toute la vie et toute l'oeuvre d'Eugénie Smet allaient découler. Née le 23 mars 1825, sous le regard de Marie, elle allait mourir le 7 février 1871 à Paris, après avoir, en quinze ans seulement, posé toutes les bases de la Société des auxiliaires des âmes du purgatoire.

"Poignée d'âmes d'élan", ainsi que les définissait le Père Olivier, le petit groupe s'était installé d'un coup au "carrefour des trois Eglises" et prétendait bien aller "des profondeurs du purgatoire aux dernières limites de la terre" (selon l'expression de la Mère Marie de la Providence).

Comment cela? intuition de génie... intuition divine... la pratique des oeuvres de miséricorde que recommande l'Eglise militante, l'auxiliaire s'efforce: d'une main, de vider le purgatoire et, de l'autre, de le remplir des âmes arrachées par son zèle à l'enfer". Elle joue en quelque sorte sur deux tableaux à la fois, travaillant dans des âmes de la terre au profit de celles du purgatoire, en vue de la plus grande gloire de Dieu. Et comme c'est toutes les âmes du purgatoire qui sont vivantes, sans distinction de races, de catégories... l'apostolat des auxiliaires aura un peu ce caractère universel.

L'apostolat des auxiliaires peut se résumer pratiquement dans le "service social" au sens large du mot. Démarches dans les foyers; soins des malades pauvres à domicile; études des problèmes familiaux; formation des jeunes filles et des jeunes mères de tous milieux à leur rôle familial, par des cours de pédagogie, d'enseignement ménager; organisation des loisirs (terrains de jeux, colonies de vacances); formation de militantes d'action catholique; cercles, réceptions, retraites, etc., etc.

A travers le monde, les oeuvres des auxiliaires reflètent donc les mille aspects des âmes qu'elles côtoient: elles furent aux Etats-Unis les pionnières de l'évangélisation des "colored"; si vous allez au temps de Pâques à Villa Mercedes, aux confins de Rome, vous verrez les 1.000 hommes qui tiennent à y remplir leur devoir religieux, à Londres, à Amsterdam, à Paris ou à New-York la catéchiste, ou

Au Vestiaire des Pauvres

Depuis le grand dîner de janvier dernier, les activités du Vestiaire des Pauvres ont été très minimes. Durant le carême, retraite annuelle prêchée par le R.P. F. Boisvert, O.F.M. A la clôture de ces trois jours de récollection la semaine fut dite par Son Excellence Mgr P.-E. Légar.

Assistèrent à cette messe M. le juge Laramée, président général de la Société St-Vincent-de-Paul, M. le notaire J.-M. Savignac représentant le maire de Montréal et quelques membres du Conseil central de la S.S.V. de P.

Le 18 mars nous avions le plaisir de recevoir pour le sacrifice de la messe le nouvel évêque coadjuteur de Cap-Haïtien dans la personne de Son Excellence Mgr Cousineau, lequel s'est plu à passer parmi les Sœurs Foyer et leur servir lui-même la légère collation accoutumée.

Les activités hivernales se sont terminées par la traditionnelle "Partie de surplus". Avec la gracieuse collaboration des membres du Comité du soutien du vestiaire ces pauvres malheureux ont vécu quelques heures de douce détente. Omelette au lard, oeufs dans le sirop, etc., furent servis par un groupe de bienfaiteurs et bienfaitrices de l'Institution.

Répondant à l'invitation de notre premier Pasteur du diocèse d'aller reciter le chapelet avec Son Excellence, une délégation de 50 personnes fut heureusement d'assister à cette cérémonie très impressionnante. Ce sera un souvenir ineffaçable pour tous ceux qui ont eu le bonheur de se rendre à l'archevêché lundi soir.

A l'époque des démentements et grands nettoyeurs du printemps si dans notre maison et garde-robe il y a du linge usagé dont vous pouvez disposer en faveur des pauvres, tel que habits, pantalons, sous-vêtements, souliers, caoutchoucs, etc., la directrice du Vestiaire sera heureuse et reconnaissante d'envoyer le camion des Sœurs Foyer pour ces caisses.

Elle recevra également toute marchandise variée et invendable. Les heures de bureau pour ces appels téléphoniques sont de 9 h. à 11 h. a.m. et de 2 h. à 5 h. p.m. tous les jours excepté le samedi au sein de la directrice, Sœur D. Gervais, 306, rue Bonneau, téléphone: HA. 3906.

Un cordial merci à tous nos bienfaiteurs.

Congrès des distributeurs de lait à Québec

Le congrès provincial de l'Association des distributeurs de lait de la province de Québec Inc. aura lieu au Château Frontenac, à Québec, les 15 et 16 mai prochains, sous la présidence de M. le commandeur Jules-H. Côté, de Québec, président de cet organisme. Les industriels de la distribution du lait étudieront au cours de ce congrès les problèmes de la qualité des approvisionnements de lait des laiteries, l'efficacité actuelle des opérations de cette industrie, les différents moyens suggérés susceptibles de diminuer le coût de la distribution, tels la limitation du nombre des livraisons hebdomadaires à domicile, la publicité et les relations extérieures.

Plusieurs conférenciers de marque, des techniciens en industrie laitière et des représentants des milieux d'affaires, figurent au programme de ce congrès, qui réunit habituellement plus de 200 personnes des différentes régions de la province et de l'extérieur. M. Jean Allaire, L.S.C., directeur général adjoint de la Chambre de Commerce de Montréal, prononcera une causerie intitulée: "Les distributeurs de lait au service de la collectivité", au cours d'une importante manifestation de ce congrès.

Le Syndicat d'Arvida est le plus important de la province

Chicoutimi (D.N.C.). — Le plus récent communiqué émanant du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida note que ce syndicat compte maintenant 4.038 membres, soit 80,44% du nombre total des ouvriers. C'est le plus haut nombre jamais obtenu par le syndicat depuis sa fondation. Ainsi, il se trouve à devenir le plus gros syndicat du Québec et peut-être du Canada entier. On fait remarquer que, depuis le début des séjours du tribunal d'arbitrage, 723 ouvriers ont rejoint les rangs du Syndicat national des employés d'aluminium d'Arvida.

AUTOUR DU MONDE

(suite de la première page)

Demain, la ville...

Nous roulons avec une précaution infinie à cause du ressort cassé que nous n'avons pas les moyens de faire réparer avant Athènes. Mais force est d'aller dans un atelier où l'on rapicpe les chambres à air car celle que nous avons réparée ce matin n'a pas tenu. Et le pneu se dessouffle. On le souffle et on fait un bout. Arrivons enfin dans une petite ville où il y a des lilas en fleurs. Traversons Thèbes, qui n'a plus rien, mais absolument rien de sa gloire passée. Mais nous ne pouvons nous empêcher d'être émus en songeant que c'est ici que vécut et mourut les étonnantes personnages de la tragédie de Sophocle. Ici, dans un ciel aussi bleu se dressait le palais de Créon, dans un paysage aussi âpre et aussi sévère. Antigone ensevelit son frère Polynice et mérita la mort... Par pudeur sans doute, ou pour en cacher un peu sa déchéance, les Grecs appellent maintenant cette ville insignifiante Thiva. Et ça vaut mieux ainsi... Et à la tombée de la nuit, nous nous arrêtons à l'entrée d'un villa-



INSTITUT LINGUISTIQUE DU CANADA — Photo prise lors de la collation des diplômes et des prix de l'Institut Linguistique du Canada. Cet événement qui a remporté un grand succès s'est déroulé au théâtre du Gesù. On voit ici le professeur Joseph DeNobili, consul général de la République de Panama à Montréal, qui, en sa qualité de directeur général de l'Institut Linguistique du Canada, remet à Mlle Yvette Lefebvre, gagnante du voyage à New-York, le billet aller-retour qu'elle a obtenu pour s'être classée première aux examens de langue anglaise.

La S.S.-J.-B. organise une campagne de recrutement

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a entrepris cette année une campagne de recrutement fort différente de celles qu'elle menait les années passées.

Elle a demandé à ses sections un véritable recrutement de nouveaux membres. Un même objectif a été fixé à chacun des groupes paroissiaux: "Un membre par jour". "Trente nouveaux membres".

Cette campagne sera terminée le 31 mai; elle est conduite avec grande discrétion, car on ne veut pas la confondre avec une campagne de souscription ou une course aux gros chiffres.

Les compatriotes désireux d'appartenir à leur unique société nationale aimeront qu'on leur rappelle les buts de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et les conditions d'adhésion.

Dans la "Charte" de notre société nationale on voit les buts poursuivis:

a) L'union et la protection, au point de vue national, des Canadiens catholiques de langue française, et des étrangers catholiques de langue française naturalisés Canadiens ou considérés comme tels; b) L'union et le secours mu-

Pèlerinage à Ste-Anne-de-Beaupré

Cette année encore les Pères du Très-Saint-Sacrement organisent un pèlerinage à Ste-Anne-de-Beaupré et au Cap-de-la-Madeleine sur le vapeur Saint-Laurent pour vendre, le 8 juin prochain.

Le départ aura lieu du quai Victoria à 8 heures p.m., heure avancée. Les pèlerins se rendront directement à Québec et à Ste-Anne-de-Beaupré pour la messe de 7 heures a.m., samedi. Après les exercices à la basilique, le train les ramènera à Québec pour 11 h. 30; et le vapeur décollera à 3 h. de l'après-midi, arrivant au Cap-de-la-Madeleine vers 8 heures p.m. Les exercices de prière dureront trois heures et le Saint-Laurent atteindra Montréal dimanche matin vers 6 heures.

Pour tout renseignement s'adresser au parloir de la communauté, 4450, rue St-Hubert, FAIRKIR 1131.

Les familles du Saguenay achètent pour \$80 millions

Chicoutimi (D.N.C.). — Le Conseil d'orientation économique du Saguenay a préparé une "histoire économique de notre région, sous forme de graphique démontrant clairement combien s'élèvent les dépenses familiales. La satisfaction des besoins collectifs de la région du Saguenay représente une somme globale d'environ 80 millions au prix de détail de l'année 1950. Une proportion de 62% de cette dépense a servi à l'alimentation, au loyer, au chauffage, à l'éclairage ainsi qu'aux exigences vestimentaires de nos familles saguenéennes. \$26 millions représentant 32% des dépenses totales servent à l'alimentation et aux breuvages. Les vêtements exigent une somme de \$10 millions 1/2, soit 13%; le loyer, \$9,5 millions, soit 12%; le chauffage et l'éclairage, \$4 millions, soit 5%; pour divers, \$9 millions sont dépensés et les autres dépenses s'évaluent à \$21 millions, soit 27 1/2 du total.

Les employés du commerce vont à la conciliation

La compagnie Dupuis Frères et le syndicat de ses employés au magasin et au comptoir postal ont décidé de porter leur différend au sujet d'une convention collective de travail, devant un comité de conciliation. Les syndicats ont par ailleurs décidé, lors d'une assemblée tenue la semaine dernière, de se rendre jusqu'à l'arbitrage, si nécessaire.

La cause principale du différend semble être une question de juridiction. La compagnie voudrait en effet signer des contrats différents avec les employés du magasin et ceux du comptoir postal, alors que le syndicat s'y oppose. Les séances de conciliation commenceront lundi prochain. M. Roger Lapiere agira comme conciliateur en chef, avec MM. J.-P. Geoffroy et Marcel Lanouette, le Conseil du syndicat et les représentants de la compagnie.

Voici quelles sont les principales demandes du syndicat: 1.—Institution de la formule Rand. 2.—12 jours ouvrables de vacances payées au lieu de 2 semaines de calendrier. 1. journée supplémentaire après 5 ans pour chaque année de service jusqu'à concurrence de 18 jours. 3.—Comité de griefs composé de 9 membres. 4.—Augmentations de salaires variant entre \$5 et \$10 en vue d'établir une échelle de \$25 à \$50 pour les hommes et de \$25 à \$40 pour les femmes.

5.—Une période de travail de 41 1/2 heures par semaine et de 8 heures 25 par jour au magasin, de 4 heures et de 8 heures 35 au comptoir.

La durée du contrat sera de un an après la signature, mais rétroactive au 6 mars 1951, date où la compagnie a fait son dernier ajustement de salaires. Le syndicat porte le nom de "Syndicat des employés du commerce de Montréal, section Dupuis" et est affilié à la C.T.C.C.

Nombreux spécialistes au congrès de la "Canadian Public Health Association"

Les réunions se tiendront à Montréal à la fin du mois — Quelques noms

Le congrès national de la Canadian Public Health Association se tiendra, hôtel Mont-Royal, les 29, 30 et 31 mai. Il réunira quelque mille délégués. Au nombre des spécialistes de la province de Québec figurant au programme on relève ces noms: le docteur Adélard Groulx, directeur du service municipal de santé de Montréal et chargé de l'organisation; le docteur Marc Bergeron, président de la Société d'hygiène et de médecine préventive, laquelle tiendra en même temps son congrès à Montréal; le docteur Ant. Valois, démographe au service municipal de la santé; Mlle B. Laliberté, infirmière en chef du service municipal de santé; le docteur Jean Gregoire, sous-ministre de la santé à Québec; le docteur L.R. Vézina, chef de la division des hôpitaux pour maladies mentales au ministère provincial de la santé; le docteur C.A. Bourdon, chef des districts sanitaires de Montréal; M. L.P. Cabana, ancien surintendant de l'inspection sanitaire à Montréal; le docteur David Beaulieu, codirecteur de la division des maladies vénériennes au ministère provincial de la santé.

Richelieu-Granby

Granby, 11 (D.N.C.). — Le buffet-causerie annuel du club Richelieu de Granby aura lieu dimanche prochain, à 7 heures, en l'hôtel Granby, sous la présidence de M. Jacques Noisieux. Tous les membres sont priés de prendre note que cette réunion remplacera celle du lundi, 14 mai.

Me Sarto Fournier, député de Maisonnette-Rosemont aux Communes, sera le conférencier invité. Le sujet de sa causerie sera "L'Espagne et son problème".

Des spécialistes d'autres provinces et des Etats-Unis présenteront aussi des travaux. Le congrès sera sous la présidence du docteur Cameron, sous-ministre fédéral de la santé, M. Paul Martin, ministre fédéral de la santé, et le docteur Paquette, ministre provincial de la santé, seront au nombre des hôtes d'honneur.



Pour économiser j'ai choisi la

GAZOLINE

Esso

Faites le plein de gazoline Esso puis prenez la route. Vous constaterez immédiatement une grande amélioration dans la performance de votre voiture!

La gazoline Esso est un carburant moderne que l'on améliore continuellement afin d'obtenir un rendement bien équilibré—puissance souple et abondante, accélération rapide et protection contre le cognement du moteur et la vaporisation de l'essence. Adoptez la gazoline Esso—vous roulez sans soucis.

UN VIEILLARD SAUVE UN ENFANT D'UNE MAISON EN FLAMMES

John Borland, de Lethbridge, Alberta, rampe à travers le feu et la fumée pour sauver un enfant de 4 ans.



1. Une maison a été détruite par un incendie récemment à Lethbridge, mais on n'eut pas à déplorer de pertes de vie, grâce à un vieillard courageux. Mme Heggedal retournait d'une course lorsqu'elle vit des flammes s'échappant de sa maison. Elle courut pour sauver ses enfants mais ne put rejoindre que le bébé, les flammes et la chaleur l'empêchant de retourner dans la maison.



2. C'est alors que survint John Borland. Malgré son âge avancé et sans une pensée pour sa propre sécurité il se précipita dans la maison en feu. A quatre pattes, en dépit de la chaleur intense et la fumée étouffante, il se mit à la recherche de l'enfant et le retrouva enfin. A travers le rideau de feu il le ramena vers la sortie.



3. On peut imaginer le soulagement et la joie de la mère quand elle vit réapparaitre le vieillard et son précieux fardeau. L'enfant souffrait de brûlures mais il était encore vivant. L'héroïsme de John Borland est un exemple pour tous les Canadiens. Nous sommes fiers de l'accueillir parmi ceux qui ont mérité le Prix d'Héroïsme Dow.

LA BRASSERIE DOW • MONTREAL

Écoutez l'émission du "PRIX D'HÉROÏSME DOW" tous les samedis soir à 8h.00.

LAVAGE D'EGLISES

J.-A. CAMPEAU, prés. — B. CAMPEAU, vice-prés. — M. CAMPEAU, sec.-trés. — Décoration plâtrage — Isolation — Restauration — Tirage des joints — Désinfection de la pierre — Ciment ainsi que les toitures et clochers — 3660 rue Dandurand, Montréal — TU. 8264

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

(Strictement en gros)

Une expérience de 50 années au service des

Propriétaires
Architectes
Communautés
Entrepreneurs

GR. 2465.

PERMIS DE BICYCLETTES

Les Permis de Bicyclettes pour l'année 1951 sont obligatoires. Vous pouvez vous procurer votre permis ainsi que la nouvelle plaque 1951 au poste de votre quartier, le samedi matin entre 9 heures a.m. et 1 heure p.m.



\$2.16

CITÉ de MONTREAL SERVICE DES FINANCES

L'expansion industrielle et commerciale de Granby depuis 1902

On a perçu \$94,083,186.95 — Période de dépression — Les activités durant les deux grandes guerres

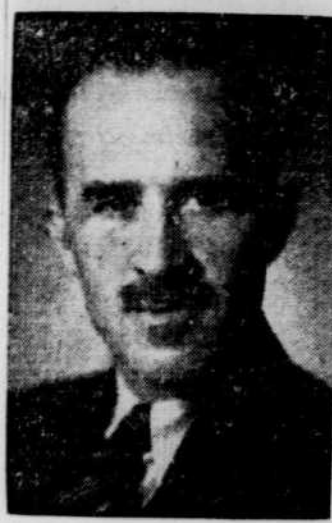
Granby, 11 (D.N.C.) — Granby, de Granby dans les domaines industriels et commerciaux, a prospéré, c'est un fait indéniable. En 1902, ce n'était qu'une petite localité, un petit village. A 1903-1904, 133,594.59, ceux qui ont pu suivre son évolution sont surpris de reconnaître une cité coquette dont la renommée a même franchi nos frontières.

Si la population a grossi, si les limites ont graduellement reculé, l'industrie a également fait un bond prodigieux depuis la date ci-haut. Et pour nous en rendre compte, nous n'avons qu'à consulter les chiffres compilés par le Bureau local des Douanes et de l'Accise. Ces statistiques sont constamment un baromètre précis sur les fluctuations industrielles, en pointant en même temps le développement tout comme la prospérité de notre centre.

Ainsi, nos lecteurs ne s'étonneront peut-être d'apprendre que les revenus des douanes et de l'acise perçus au bureau de Granby depuis 1902 se totalisent à plus de \$4 millions de dollars.

D'ailleurs nous publions ci-dessous un tableau indiquant ces revenus perçus d'une année à l'autre depuis 1902. Il est à noter que jusqu'au premier décembre 1923, le bureau de Granby était secondaire, dépendant de St-Jean. Il est à remarquer aussi les chiffres entre 1929 et 1935. Nos lecteurs grande guerre, ainsi que ceux de la période dite de dépression, entrent 1929 et 1935. Nos lecteurs constateront aussi, en consultant les chiffres enregistrés durant la deuxième grande guerre, qu'ils grossissent considérablement contrairement à la première.

Voici donc ces chiffres qui semblent intimement liés au progrès



M. Roch TREMBLAY, avocat de Montréal, qui vient d'être nommé Conseiller du Roi par le lieutenant-gouverneur en Conseil M. Tremblay est vice-président et secrétaire de la Compagnie de Transport Provincial.

Fruits et légumes au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours jusqu'à 9 h. 30 a. m. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le Service de l'horticulture, Ministère provincial de l'Agriculture, 424A Place Jacques-Cartier.

Ail — Mar. inchangé, 20-25 la lb. Betteraves — Mar. inchangé, moyennes 1.75-2.00 50 lbs. Carottes — Mar. inchangé, lavées, 1.25-1.50, non lavées, 75-90 50 lbs. Cresson — Mar. inchangé, de serres, 50-75 la douz. de pqt. Echaloates — Mar. à la baisse, 2.00-2.50 100 lbs. Epinards — Mar. ferme, 1.50 le minot. Laitue — Mar. inchangé, de serres et de couchés, 2.50 2 douz. Boston, 5.00 3 douz. Menthe — Mar. inchangé, de serres, 1.00 la douz. de pqt. Navet — Mar. ferme, lavés 1.50, qu'uns 2.00, No 2, 1.00 50 lbs. Oignons — Mar. inchangé, No 1, rouges, 1.50-1.60, jaunes 1.50-2.00, verts, 40 la douz. de pqt. Panais — Mar. inchangé, 1.00-1.25 le minot. Patates — Mar. inchangé, No 1, 1.20-1.25, No 2, 75 75 lbs. Persil — Mar. tranquille, de serres 75 la douz. de pqt. Poireaux — Mar. inchangé, 40-50 pqt. Radis — Mar. inchangé, de serres et de couchés, 50 la douz. de pqt. Rhubarbe — Mar. ferme, 40-50 la douz. de pqt. Salsifis — Mar. ferme, 90-1.00 la douz. de pqt. Sauges et sarriette — Mar. inchangé, 30-35 la douz. de pqt. Nouvelles: Approvisionnements modérés. Demande bonne. Le marché est bon pour les navets, carottes et laitue.

Cinq jours d'activités intenses au congrès du Jeune Commerce

Une chaude réception attend les quelque mille délégués qui participeront au congrès international des Chambres de commerce des jeunes, qui sera tenu à Montréal, du 27 mai au 1er juin 1951. Cette organisation gigantesque a été confiée à la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal, qui, en collaboration avec le Young Men's Section du Montreal Board of Trade, n'entend rien négliger pour procurer à ses visiteurs un séjour fort agréable.

Un programme de tout premier choix a été élaboré afin que les délégués du Jeune Commerce international retournent dans leurs pays avec un profond souvenir de notre hospitalité.

L'ouverture officielle aura lieu à l'auditorium de l'Université de Montréal où un vin d'honneur sera servi aux congressistes le 27 mai, de tous les pays représentés seront alors arborés et l'on entonnera l'hymne national de chacun. De plus, afin de recouvrer cette fête d'une atmosphère de dignité, la gendarmerie royale canadienne montera la garde d'honneur revêtue du costume rouge, ce qui aura pour effet d'ajouter une note bien vivante à cette cérémonie inaugurale.

La délégation s'acheminera ensuite vers Ste-Adèle où un repas typiquement canadien sera servi dans un décor de plus appropriées une assistance de près de 1,500 personnes est prévue à cette soirée du bon vieux temps puisque les membres du comité féminin de la Jeune chambre y seront également invités.

Au cours des quatre jours qui

suivront cette première étape du congrès international, des manifestations, banquets et divertissements de toutes sortes seront présentés à nos visiteurs qui ne pourront qu'apprécier leur visite dans la métropole canadienne.

L'organisateur général de cet événement d'importance, Me Raymond Daoust nous transmet les principales phases de ce programme d'activités que nous reproduisons ci-dessous:

Dimanche, 27 mai 1951. — Enregistrement; réunion des anciens présidents; ouverture officielle à l'Université de Montréal; soirée du bon vieux temps à Ste-Adèle, coquet, chants de folklore.

Lundi, 28 mai 1951. — Activités du comité du réveil; assemblées et séances d'études; banquet et causerie du Très Honorable Louis Saint-Laurent; visite de la ville; réception civique au Châtelet du Mont Royal, danse et divertissements.

Mardi, 29 mai 1951. — Spectacle du matin avec artistes, coquet; déjeuner et réunion d'étude; croisière sur le fleuve ou réception par la ville de Granby; danse et attractions.

Mercredi, 30 mai 1951. — Spectacle du matin avec attractions, coquet; réunion d'étude et rapport des comités; coquet; mise en nomination et élection d'un nouveau président international; banquet avec causerie de l'Hon. Maurice Duplessis; bal du président et spectacle de grande valeur.

Jeudi, 31 mai 1951. — Départ

Rendement des valeurs

Cours fournis par Forget & Forget, Fermeture des cours le 10 mai

Divi. Rende	Divi. Rende
Abnott P. & P.	20.00 1.00 4.24
Adair Corp.	54.00 1.50 2.75
Bathurst A.P.	32.00 2.00 3.81
Bell Telephone	59.00 2.00 5.01
Brazilian Trust	24.00 2.00 8.33
C. & D. Sugar	20.00 1.00 4.83
Can. Breweries	20.00 1.00 4.90
Can. C. & P. Ry.	14.00 3.00 5.71
Can. Celanese	50.00 2.40 4.07
Can. Oils	24.00 1.00 4.08
C. P. R.	12.00 1.25 4.46
Cons. M. Mines	15.00 1.50 3.25
Cons. Paper	38.00 2.00 5.23
Dist. Corp. Seag.	30.00 1.00 4.00
Dun. Textile	14.00 1.00 6.15
Emp. Players	17.00 1.20 6.96
Hudson Bay	58.00 3.00 8.55
Int. Paper	37.00 1.00 5.25
Int. Nickel	38.00 2.00 5.26
Int. Paper	37.00 1.00 5.25
Massey Harris	12.00 1.00 4.00
Nat. Steel Corp.	28.00 2.00 7.08
Cons. M. Mines	15.00 1.50 3.25
Ogilvie Flour	24.00 1.00 4.17
Shawinigan	37.00 1.20 3.24

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA LIMITED

Imperial Tobacco Company of Canada Limited a avisé la Bourse de Montréal que 6,500 actions privilégiées, à 4% cumulatif, du fonds d'amortissement ont été rachetées à même les provisions de ce même fonds d'amortissement et annulées. On compte encore 393,500 actions en circulation.

FLEET MANUFACTURING LIMITED

Le Curb de Montréal annonce que Yorkmont Securities Limited a levé et libéré 20,000 actions ordinaires de Fleet Manufacturing Limited à \$2.11 y a option en cours sur 16,268 actions à \$2.25. Un total de 650,232 actions sont actuellement en circulation et 99,768 sont dans le trésor.

Avis légal

AVIS est par les présentes donné que "CLEMENT'S MARKET LIMITED", demandera permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de l'article 26 de la Loi des Compagnies de Québec.

LEOPOLD CLEMENT, président
Montréal, le 10 mai 1951.

Avis légal

AVIS est par les présentes donné que "J.F. ROBILARD INC." demandera permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de l'article 26 de la Loi des Compagnies de Québec.

J.F. ROBILARD, président
Montréal, le 10 mai 1951.

Avis légal

AVIS est par les présentes donné que "ALBERT GAUTHIER INC." demandera permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de l'article 26 de la Loi des Compagnies de Québec.

ALBERT GAUTHIER, président
Montréal, le 10 mai 1951.

Il en coûte plus cher pour vivre à Montréal

Ottawa, 11 (D.N.C.) — Un autre record pour la ville de Montréal: mais cette fois un record coûteux. C'est en effet la ville du pays où l'indice du coût de la vie est le plus élevé.

Le bureau fédéral de la statistique a annoncé hier, qu'au 2 avril dernier l'indice qui était de 100 points, en août 1939, avait atteint les 186.3 points à Montréal.

C'est Vancouver qui vient au second rang dans cette course à la vie chère avec 182.6 points. Suit: Saskatoon avec 178.9 points; Toronto, avec 178.3; St-Jean, Terre-Neuve, avec 176.9; Winnipeg, avec 175.6; Edmonton, avec 174.7; et Halifax, avec 169.2.

Le bureau explique que les dernières hausses sont surtout dues à de nouvelles augmentations dans les prix des vivres, du beurre en particulier; dans ceux des vêtements, des meubles, des services et des articles divers. On n'a pas tenu compte de l'indice du loyer en avril. Le coût du chauffage et de l'éclairage reste partout le même, excepté à Toronto où il a légèrement monté.

Voici un tableau qui permet de faire des comparaisons entre l'indice du coût de la vie dans les 8 villes ci-dessus mentionnées au 2 avril de l'année dernière, au 1er mars de cette année et au 2 avril dernier:

(Août 1939 égal 100)

	1er avril 1950	1er mars 1951	2 avril 1951
1950	100.0	100.0	100.0
1951	156.6	167.1	169.2
Montréal	156.6	167.1	169.2
Toronto	160.4	176.5	178.3
Winnipeg	159.0	173.6	175.6
Saskatoon	164.8	177.8	178.9
Edmonton	160.4	172.8	174.7
Vancouver	165.7	179.2	182.6

Emission scolaire de Wendover et de Simpson

La commission scolaire de Wendover & Simpson, dans le comté de Drummond, a vendu, lundi soir, une émission de \$130,000 d'obligations par séries vingt ans. L'émission, remboursable de 1952 à 1971, a été adjugée au taux de 3 1/2 % au Crédit Interprovincial, Ltée. Cette maison ayant payé un prix de \$129,199 pour l'émission, la corporation se trouve à emprunter à un intérêt moyen de 4.573%. Le secrétaire de la province a accordé un octroi de \$45,000 pour cet emprunt.

Cette corporation en est à sa première émission sur le marché des obligations, qui sont datées du 1er juin 1951. Elles échoient du 1er juin 1952 au 1er juin 1971 inclusivement et l'intérêt est payable les 1er juin et 1er décembre de chaque année. Le capital et l'intérêt sont payables à une banque à charte à Québec, à Montréal ou à Drummondville. La corporation a contracté cet emprunt pour la construction d'une école. L'octroi de \$45,000 que le secrétaire de la province a accordé, sera appliqué entièrement au service de l'emprunt est payable en cinq versements annuels, égaux et consécutifs de \$9,000, de 1952 à 1956 inclusivement.

L'évaluation impossible, pour les fins de cette commission scolaire s'établit à \$2,877,800 en 1951. L'emprunt actuel représente la seule dette à long terme de la commission scolaire. La population du territoire sur lequel la corporation scolaire a juridiction était de 3,000 âmes en 1950.

Nouvel exécutif des distributeurs d'essence

Au cours d'une réunion tenue le 7 mai dernier au club Canadien, la nouvelle section des distributeurs d'essence de l'Association de marchands détaillants s'est nommée un président dans la personne de M. Charles Massé qui aura pour l'assister dans sa tâche comme membres de l'exécutif MM. L. C. Edwards, vice-président; Ph. Dillon, 2e vice-président; P. Paradis, 3e vice-président; S. Frudhomme, 4e vice-président; J. Bourbeau, secrétaire.

Directeurs: M. E. Monette, G. Rushford, Y. Gossard, R. W. Moxon, R. Bégin, Léo Daoust, H. Turcot, W. Crotty, W. Dunlop, Paul Campeau, W. Pascoe, E. Piché, F. Rose, H. Colpron, L. Desmarais.

La réunion a aussi pris en considération un programme de travail pour l'année, parmi lesquels figurent en bonne place les efforts de fermeture des postes d'essence, les relations avec les grossistes et les compagnies d'huile de même que la convention collective de travail.

Usine gazifière Shell inaugurée en Alberta

Jumping Pound, Alta., 11 — Le président de Shell Oil Co. of Canada, M. W. M. V. Ash, disait hier: "J'ai travaillé dans deux pays différents, mais je n'en connais aucun où les entreprises pétrolières peuvent transiger avec les autorités avec plus de confiance et de plein respect qu'ici, en Alberta". M. Ash portait la parole à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle usine de gaz Shell.

La nouvelle usine d'épuration de Jumping Pound, et le pipeline de 20 milles qui la réunit à Calgary, ont été officiellement inaugurés par le ministre des mines et ressources naturelles d'Alberta, l'hon. N. E. Tanner. Au début, 25 millions de pieds cubes de gaz seront purifiés quotidiennement, mais les plans prévoient que l'usine sera agrandie pour doubler ce rendement.

Le sulfure d'hydrogène, le bioxyde de carbone ainsi que la gazoline naturelle sont extraits du gaz de pétrole. Le sulfure d'hydrogène deviendra une source de soufre pour l'industrie du papier, journal, du caoutchouc, lorsque la compagnie Shell aura complété une nouvelle usine de soufre, actuellement en construction à Jumping Pound.

Le pipeline de 12 pouces qui est construit par Canadian Western Natural Gas Company, a déjà été complété jusqu'à Calgary, et sera continué jusqu'à Banff.

Cours des changes

Cours fournis par la Banque Canadienne Nationale

	1.06 1/32
New-York (dollar)	1.06 1/32
Angleterre (livre)	2.97
France (franc)	200.935
Belgique (franc)	201.1
Suède (franc)	24.50
France (franc)	27.89
Norvège (couronne)	14.90
Danemark (couronne)	15.43
Suède (couronne)	20.54
Technocratie (couronne)	20.13

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Dividende trimestriel

Le Conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale a déclaré, pour le trimestre finissant le 31 mai 1951, un dividende de deux pour cent (2%) sur le capital versé de la Banque. Ce dividende, portant le numéro 241, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque à partir du 1er juin 1951, aux actionnaires inscrits dans les registres le 15 mai, à la fermeture des guichets de la Banque.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le Gérant général,
ULRIC ROBERGE

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Canadian Pacific Railway Company s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à la session suivante, pour faire adopter une loi autorisant ladite Compagnie à acheter l'entreprise du chemin de fer de Alberta Coal Company Limited, qui s'étend d'un certain endroit dans la 20ème Section, 40ème Canton, 15ème Rang, à l'ouest du quatrième Méridien, sur une distance de quatorze milles plus ou moins jusqu'à un certain endroit situé sur la ligne de chemin de fer de Canadian Pacific Railway Company à ou près de Halkirk, dans la province d'Alberta.

Daté à Montréal, ce 19ème jour d'avril 1951.

F. BRAMLEY, secrétaire.

Produits laitiers

MARS 1951

Le Bureau provincial des statistiques publie son rapport préliminaire sur la production et l'entreposage de beurre de houille et de fromage Cheddar dans la province de Québec.

PRODUCTION

Mois	1950	1951	% de '50
Janvier	1,900	1,900	100
Février	1,900	1,900	100
Mars	1,900	1,900	100
Avril	1,900	1,900	100
Mai	1,900	1,900	100
Juin	1,900	1,900	100
Juillet	1,900	1,900	100
Aug.	1,900	1,900	100
Total 4 mois	7,600	7,600	100

Fromage Cheddar

Mois	1950	1951	% de '50
Janvier	100	100	100
Février	100	100	100
Mars	100	100	100
Avril	100	100	100
Mai	100	100	100
Juin	100	100	100
Juillet	100	100	100
Aug.	100	100	100
Total 4 mois	400	400	100

Beurre de houille

Mois	1950	1951	% de '50
Janvier	100	100	100
Février	100	100	100
Mars	100	100	100
Avril	100	100	100
Mai	100	100	100
Juin	100	100	100
Juillet	100	100	100
Aug.	100	100	100
Total 4 mois	400	400	100

STOCKS

Mois	1950	1951	% de '50
Janvier	100	100	100
Février	100	100	100
Mars	100	100	100
Avril	100	100	100
Mai	100	100	100
Juin	100	100	100
Juillet	100	100	100
Aug.	100	100	100
Total 4 mois	400	400	100

Diminution des dépôts d'épargne

Au cours du mois de mars, les dépôts d'épargne confiés aux banques à charte du Canada ont diminué d'environ \$5,000,000, mais à la fin du mois ils étaient encore d'environ \$40,000,000 plus élevés qu'à la même date l'an dernier. Le 31 mars, le total s'élevait à \$4,613,666,000.

Les dépôts à demande ont enregistré une baisse de quelque \$107,000,000 pendant le mois de mars pour se chiffrer à \$3,985,506,000 au cours des douze mois terminés le 31 mars, la diminution a été de quelque \$467,000,000.

Les prêts commerciaux au Canada ont augmenté d'environ \$120,000,000 en mars au total de \$2,855,591,000; à la même époque l'an dernier, ils étaient de \$2,218,108,000.

Opposition au prélèvement d'une taxe indirecte de 3%

La Chambre de commerce de la province de Québec ne croit pas que le gouvernement fédéral devrait amender la constitution de manière à permettre aux provinces de prélever une taxe indirecte de 3 pour cent sur le chiffre d'affaires des établissements de commerce. Voilà ce que nous déclarerons récemment le président de cet organisme, M. J.-Emilien Leboeuf, au nom de ses 125 Chambres de commerce affiliées.

La Chambre a soumis à nos différents gouvernements une semblable initiative ajoutant de la confusion dans le problème de la juridiction respective du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux en matière d'impos.

Elle a réaffirmé également qu'il devient de plus en plus impérieux de délimiter clairement le domaine respectif de chacun dans le domaine de la taxation afin de respecter, dans l'esprit du pacte fédératif, les sources nécessaires de revenus pour la bonne administration des différents gouvernements.

AVIS

de première assemblée dans l'affaire de faillite

re: JOSEPH-RENE-ANDRE CLEMENT, aide-camionneur, 4309 rue Hôtel-de-Ville, Montréal.

AVIS est par les présentes donné que Joseph-René-André CLEMENT, aide-camionneur, 4309 rue Hôtel-de-Ville, Montréal, dans la province de Québec, a déposé une proposition entre mes mains, en vertu de la Loi de 1949 sur la faillite.

Il sera tenu une assemblée générale des créanciers du débiteur, à Montréal, au Palais de Justice, Chambre 23, le 1er jour de juin 1951, à 10,30 heures de l'avant-midi. Daté à Montréal, ce 9 mai 1951.

CLAUDE PERRAS, SYNDIC

Bureau de: PERRAS & PERRAS, Syndics, 4 est, rue Notre-Dame, Montréal.

AVIS

de première assemblée dans l'affaire de faillite

re: JULES CHALIFOUX, peintre-décorateur, 2651 rue Jeanne d'Arc, Montréal.

AVIS est par les présentes donné que Jules Chalifoux, peintre-décorateur, 2651 rue Jeanne d'Arc, Montréal, Province de Québec, a déposé une proposition entre mes mains, en vertu de la Loi de 1949 sur la faillite.

Il sera tenu une assemblée générale des créanciers du débiteur à Montréal, au Palais de Justice, Chambre 23, le 25ème jour de mai 1951, à 10,30 heures de l'avant-midi. Daté à Montréal, ce 9ème jour de mai 1951.

CLAUDE PERRAS, SYNDIC

Bureau de: PERRAS & PERRAS, Syndics, 4 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Un pas en avant dans les coopératives de consommation

"Les coopératives de consommation de la province ont maintenant leur service de surveillance et de vérification". Telle est la nouvelle qu'annonçait M. Marc Chouinard, président de l'Alliance des coopératives de consommation à la suite d'une réunion du conseil d'administration de cette centrale, dimanche dernier à Québec.

En 1946, quelques 40 coopératives de consommation du bas du fleuve et de la Gaspésie se sont organisées en un service de vérification dont ils ont confié la direction au service social économique de Ste-Anne de la Pocatière. "Ce service, selon M. Chouinard, a accompli une oeuvre magnifique auprès de ces coopératives. Depuis l'an dernier, à l'occasion d'un voyage d'étude pour les gérants de coopératives de consommation, organisé par le conseil supérieur de la coopération, il fut question à plusieurs reprises d'étendre le service de vérification à toute la province. Même quelques coopératives des régions de Québec, des Trois-Rivières et des Cantons de l'Est ont déjà obtenu l'aide de ce service au cours des derniers mois, et s'y sont affiliées. Les excellents résultats obtenus nous ont con-

Les grains sur le marché

nier, à l'occasion d'un voyage d'étude pour les gérants de coopératives de consommation, organisé par le conseil supérieur de la coopération, fut question à plusieurs reprises de demander le service de vérification à toute la province. Même quelques coopératives des régions de Québec, des Trois-Rivières et des Cantons de l'Est ont déjà obtenu l'aide de ce service au cours des derniers mois, et s'y sont affiliées. Les excellents résultats obtenus nous ont con-

Fermeture des cours le 10 mai à la Bourse des grains de Winnipeg

	Winnipeg	Chicoutimi	Bas	Cot.
Avoine	91 1/2	92 1/2	91 1/2	91 1/2
Maïs	126 1/2	127 1/2	126 1/2	127 1/2
Maïs	127 1/2	128 1/2	127 1/2	128 1/2
Maïs	128 1/2	129 1/2	128 1/2	129 1/2
Maïs	129 1/2	130 1/2	129 1/2	130 1/2
Maïs	130 1/2	131 1/2	130 1/2	131 1/2
Maïs	131 1/2	132 1/2	131 1/2	132 1/2
Maïs	132 1/2	133 1/2	132 1/2	133 1/2
Maïs	133 1/2	134 1/2	133 1/2	134 1/2
Maïs	134 1/2	135 1/2	134 1/2	135 1/2
Maïs	135 1/2	136 1/2	135 1/2	136 1/2
Maïs	136 1/2	137 1/2	136 1/2	137 1/2
Maïs	137 1/2	138 1/2	137 1/2	138 1/2
Maïs	138 1/2	139 1/2	138 1/2	139 1/2
Maïs	139 1/2	140 1/2	139 1/2	140 1/2
Maïs	140 1/2	141 1/2	140 1/2	141 1/2
Maïs	141 1/2	142 1/2	141 1/2	142 1/2
Maïs	142 1/2	143 1/2	142 1/2	143 1/2
Maïs	143 1/2	144 1/2	143 1/2	144 1/2
Maïs	144 1/2	145 1/2	144 1/2	145 1/2
Maïs	145 1/2	146 1/2	145 1/2	146 1/2
Maïs	146 1/2	147 1/2	146 1/2	147 1/2
Maïs	147 1/2	148 1/2	147 1/2	148 1/2
Maïs	148 1/2	149 1/2	148 1/2	149 1/2
Maïs	149 1/2	150 1/2	149 1/2	150 1/2
Maïs	150 1/2	151 1/2	150 1/2	151 1/2
Maïs	151 1/2	152 1/2	151 1/2	152 1/2
Maïs	152 1/2	153 1/2	152 1/2	153 1/2
Maïs	153 1/2	154 1/2	153 1/2	154 1/2
Maïs	154 1/2	155 1/2	154 1/2	155 1/2
Maïs	155 1/2	156 1/2	155 1/2	156 1/2
Maïs	156 1/2	157 1/2	156 1/2	157 1/2
Maïs	157 1/2	158 1/2	157 1/2	158 1/2
Maïs	158 1/2	159 1/2	158 1/2	159 1/2
Maïs	159 1/2	160 1/2	159 1/2	160 1/2
Maïs	160 1/2	161 1/2	160 1/2	161 1/2
Maïs	161 1/2	162 1/2	161 1/2	162 1/2
Maïs	162 1/2	163 1/2	162 1/2	163 1/2
Maïs	163 1/2	164 1/2	163 1/2	164 1/2
Maïs	164 1/2	165 1/2	164 1/2	165 1/2
Maïs	165 1/2	166 1/2	165 1/2	166 1/2
Maïs	166 1/2	167 1/2	166 1/2	167 1/2
Maïs	167 1/2	168 1/2	167 1/2	168 1/2
Maïs	168 1/2	169 1/2	168 1/2	169 1/2
Maïs	169 1/2	170 1/2	169 1/2	170 1/2
Maïs	170 1/2	171 1/2	170 1/2	171 1/2
Maïs	171 1/2	172 1/2	171 1/2	172 1/2
Maïs	172 1/2	173 1/2	172 1/2	173 1/2
Maïs	173 1/2	174 1/2	173 1/2	174 1/2
Maïs	174 1/2	175 1/2	174 1/2	175 1/2
Maïs	175 1/2	176 1/2	175 1/2	176 1/2
Maïs	176 1/2	177 1/2	176 1/2	177 1/2
Maïs	177 1/2	178 1/2	177 1/2	178 1/2
Maïs	178 1/2	179 1/2	178 1/2	179 1/2
Maïs	179 1/2	180 1/2	179 1/2	180 1/2
Maïs	180 1/2	181 1/2	180 1/2	181 1/2
Maïs	181 1/2	182 1/2	181 1/2	182 1/2
Maïs	182 1/2	183 1/2	182 1/2	183 1/2
Maïs	183 1/2	184 1/2	183 1/2	184 1/2
Maïs	184 1/2	185 1/2	184 1/2	185 1/2
Maïs	185 1/2	186 1/2	185 1/2	186 1/2
Maïs	186 1/2	187 1/2	186 1/2	187 1/2
Maïs	187 1/2	188 1/2	187 1/2	188 1/2
Maïs	188 1/2	189 1/2	188 1/2	189 1/2
Maïs	189 1/2	190 1/2	189 1/2	190 1/2
Maïs	190 1/2	191 1/2	190 1/2	191 1/2
Maïs	191 1/2	192 1/2	191 1/2	192 1/2
Maïs	192 1/2	193 1/2	192 1/2	193 1/2
Maïs	193 1/2	194 1/2	193 1/2	194 1/2
Maïs	194 1/2	195 1/2	194 1/2	195 1/2
Maïs	195 1/2	196 1/2	195 1/2	196 1/2
Maïs	196 1/2	197 1/2	196 1/2	197 1/2
Maïs	197 1/2	198 1/2	197 1/2	198 1/2
Maïs	198 1/2	199 1/2	198 1/2	199 1/2
Maïs	199 1/2	200 1/2	199 1/2	200 1/2
Maïs	200 1/2	201 1/2	200 1/2	201 1/2
Maïs	201 1/2	202 1/2	201 1/2	202 1/2
Maïs	202 1/2	203 1/2	202 1/2	203 1/2
Maïs	203 1/2	204 1/2	203 1/2	204 1/2
Maïs	204 1/2	205 1/2	204 1/2	205 1/2
Maïs	205 1/2	206 1/2	205 1/2	206 1/2
Maïs	206 1/2	207 1/2	206 1/2	207 1/2
Maïs	207 1/2	208 1/2	207 1/2	208 1/2
Maïs	208 1/2	209 1/2	208 1/2	209 1/2
Maïs	209 1/2	210 1/2	209 1/2	210 1/2
Maïs	210 1/2	211 1/2	210 1/2	211 1/2
Maïs	211 1/2	212 1/2	211 1/2	212 1/2
Maïs	212 1/2	213 1/2	212 1/2	213 1/2
Maïs	213 1/2	214 1/2	213 1/2	214 1/2
Maïs	214 1/2	215 1/2	214 1/2	215 1/2
Maïs	215 1/2	216 1/2	215 1/2	216 1/2
Maïs	216 1/2	217 1/2	216 1/2	217 1/2
Maïs	217 1/2	218 1/2	217 1/2	218 1/2
Maïs	218 1/2	219 1/2	218 1/2	219 1/2
Maïs	219 1/2	220 1/2	219 1/2	220 1/2
Maïs	220 1/2	221 1/2	220 1/2	221 1/2
Maïs	221 1/2	222 1/2	221 1/2	222 1/2
Maïs	222 1/2	223 1/2	222 1/2	223 1/2
Maïs	223 1/2	224 1/2	223 1/2	224 1/2
Maïs	224 1/2	225 1/2	224 1/2	225 1/2
Maïs	225 1/2	226 1/2	225 1/2	226 1/2
Maïs	226 1/2	227 1/2	226 1/2	227 1/2
Maïs	227 1/2	228 1/2	227 1/2	228 1/2
Maïs	228 1/2	229 1/2	228 1/2	229 1/2
Maïs	229 1/2	230 1/2	229 1/2	230 1/2
Maïs	230 1/2	231 1/2	230 1/2	231 1/2
Maïs	231 1/2	232 1/2	231 1/2	232 1/2
Maïs	232 1/2	233 1/2	232 1/2	233 1/2
Maïs	233 1/2	234 1/2	233 1/2	234 1/2
Maïs	234 1/2	235 1/2	234 1/2	235 1/2
Maïs	235 1/2	236 1/2	235 1/2	236 1/2
Maïs	236 1/2	237 1/2	236 1/2	237 1/2
Maïs	237 1/2	238 1/2	237 1/2	238 1/2
Maïs	238 1/2	239 1/2	238 1/2	239 1/2
Maïs	239 1/2	240 1/2	239 1/2	240 1/2
Maïs	240 1/2	241 1/2	240 1/2	241 1/2
Maïs	241 1/2	242 1/2	241 1/2	242 1/2
Maïs	242 1/2	243 1/2	242 1/2	243 1/2
Maïs	243 1/2	244 1/2	243 1/2	244 1/2
Maïs	244 1/2	245 1/2	244 1/2	245 1/2
Maïs	245 1/2	246 1/2	245 1/2	246 1/2
Maïs	246 1/2	247 1/2	246 1/2	247 1/2
Maïs	247 1/2	248 1/2	247 1/2	248 1/2
Maïs	248 1/2	249 1/2	248 1/2	249 1/2
Maïs	249 1/2	250 1/2	249 1/2	250 1/2
Maïs	250 1/2	251 1/2	250 1/2	251 1/2
Maïs	251 1/2	252 1/2	251 1/2	252 1/2
Maïs	252 1/2	253 1/2	252 1/2	253 1/2
Maïs	253 1/2	254 1/2	253 1/2	254 1/2
Maïs	254 1/2	255 1/2	254 1/2	255 1/2
Maïs	255 1/2	256 1/2	255 1/2	256 1/2
Maïs	256 1/2	257 1/2	256 1/2	257 1/2
Maïs	257 1/2	258 1/2	257 1/2	258 1/2
Maïs	258 1/2	259 1/2	258 1/2	259 1/2
Maïs	259 1/2	260 1/2	259 1/2	260 1/2
Maïs	260 1/2	261 1/2	260 1/2	261 1/2
Maïs	261 1/2	262 1/2	261 1/2	262 1/2
Maïs	262 1/2	263 1/2	262 1/2	263 1/2
Maïs	263 1/2	264 1/2	263 1/2	264 1/2
Maïs	264 1/2	265 1/2	264 1/2	265 1/2
Maïs	265 1/2	266 1/2	265 1/2	266 1/2
Maïs	266 1/2	267 1/2	266 1/2	267 1/2
Maïs	267 1/2	268 1/2	267 1/2	268 1/2
Maïs	268 1/2	269 1/2	268 1/2	269 1/2
Maïs	269 1/2	270 1/2	269 1/2	270 1/2
Maïs	270 1/2	271 1/2	270 1/2	271 1/2
Maïs	271 1/2	272 1/2	271 1/2	272 1/2
Maïs	272 1/2	273 1/2	272 1/2	273 1/2
Maïs	273 1/2	274 1/2	273 1/2	274 1/2
Maïs	274 1/2	275 1/2	274 1/2	275 1/2
Maïs	275 1/2	276 1/2	275 1/2	276 1/2
Maïs	276 1/2	277 1/2	276 1/2	277 1/2
Maïs	277 1/2	278 1/2	277 1/2	278 1/2
Maïs	278 1/2	279 1/2	278 1/2	279 1/2
Maïs	279 1/2	280 1/2	279 1/2	280 1/2
Maïs	280 1/2	281 1/2	280 1/2	281 1/2
Maïs	281 1/2	282 1/2	281 1/2	282 1/2
Maïs	282 1/2	283 1/2	282 1/2	283 1/2
Maïs	283 1/2	284 1/2	283 1/2	284 1/2
Maïs	284 1/2	285 1/2	284 1/2	285 1/2
Maïs	285 1/2	286 1/2	285 1/2	286 1/2
Maïs	286 1/2	287 1/2	286 1/2	287 1/2
Maïs	287 1/2	288 1/2	287 1/2	288 1/2
Maïs	288 1/2	289 1/2	288 1/2	289 1/2
Maïs	289 1/2	290 1/2	289 1/2	290 1/2
Maïs	290 1/2	291 1/2	290 1/2	291 1/2
Maïs	291 1/2	292 1/2	291 1/2	292 1/2
Maïs	292 1/2	293 1/2	292 1/2	293 1/2
Maïs	293 1/2	294 1/2	293 1/2	294 1/2
Maïs	294 1/2	295 1/2	294 1/2	295 1/2
Maïs	295 1/2	296 1/2	295 1/2	296 1/2
Maïs	296 1/2	297 1/2	296 1/2	297 1/2
Maïs	297 1/2	298 1/2	297 1/2	298 1/2
Maïs	298 1/2	299 1/2	298 1/2	299 1/2
Maïs	299 1/2	300 1/2	299 1/2	300 1/2
Maïs	300 1/2	301 1/2	300 1/2	301 1/2
Maïs	301 1/2	302 1/2	301 1/2	302 1/2
Maïs	302 1/2	303 1/2	302 1/2	303 1/2
Maïs	303 1/2	304 1/2	303 1/2	304 1/2
Maïs	304 1/2	305 1/2	304 1/2	305 1/2
Maïs	305 1/2	306 1/2	305 1/2	306 1/2
Maïs	306 1/2	307 1/2	306 1/2	307 1/2
Maïs				

Autre victoire des Royaux -- Le Valleyfield gagne par 7 à 3

Black a limité les Bisons à six coups sûrs seulement

Le lanceur de couleur des Royaux a réussi à l'emporter par 3 à 1 avec l'aide des erreurs du club Buffalo — A Toronto, ce soir

Buffalo, 11. — Les Royaux de Montréal ont terminé la série locale hier soir, et le club de Wally Alston a pu vaincre les Bisons par 3 à 1 pour gagner les deux joutes disputées ici. Par cette victoire, les représentants de la métropole canadienne ont pu passer seuls en première position dans le classement de la Ligue Internationale.

Les Royaux ont vaincu leurs rivaux d'hier, non pas en raison de coups obtenus, car les hommes de Wally Alston n'ont obtenu que cinq coups sûrs contre les lanceurs Silverman et Schultz, mais bien à la suite des erreurs coûteuses commises par Moskovich et Stringer, car tous les points des visiteurs ont pu être enregistrés à la suite de bévues commises par le deuxième but et l'arrêt-court des Bisons, qui permirent à des joueurs du Montréal d'être mis sur les coups sûrs quand, normalement, ces joueurs auraient dû être retirés facilement.

Les Bisons occupent l'avant-dernière place du classement, et aussi les assistances sont peu nombreuses aux joutes locales, et hier soir moins de trois cents personnes avaient pris place dans les estrades pour assister à la dernière partie de la série.

Le lanceur droitier Joe Black, un nègre, a été l'étoile des Royaux. Il a lancé une partie de six coups sûrs pour recevoir le crédit de sa 2e victoire de la saison. Il n'a pas encore subi la défaite.

Black n'a jamais été dans les barres. Il a accordé quatre buts sur balles. Le receveur Hobie Landrith, des Bisons de Buffalo, a cogné un circuit à la 3e manche pour enlever un blanchissage à l'artillerie des Montréalais.

Les Montréalais n'ont réussi que cinq coups sûrs dont quatre contre Ernie Silverman qui a été dé-

Sam Chapman avec Cleveland

Cleveland, 11. — Les Indiens de Cleveland ont effectué leur troisième échange en moins de trois semaines hier après-midi, alors qu'ils ont obtenu le vétéran voltigeur Sam Chapman, des Athletics de Philadelphie. En retour pour Chapman, les Athletics ont reçu Allie Clark, un voltigeur et Lou Klein, un joueur d'intérieur d'utilité.

Les Indiens, qui ont besoin de se renforcer à l'offensive, prétendent que Sam Chapman aidera leur cause, même s'il est âgé de 35 ans. Même s'il a consacré seulement une moyenne de 21 l'an dernier, Chapman a fait compter 95 points.

Les Indiens avaient obtenu Clark, des Yankees, durant la saison 1948. Ce voltigeur a plutôt réchauffé le banc des joueurs à Cleveland. L'an dernier il a frappé pour une moyenne de 215 en 59 parties.

Quant à Klein, un ancien joueur des Cardinals de St-Louis, il a obtenu une moyenne de 332 à Los Angeles, l'an dernier.

Le 30 avril dernier, les Indiens avaient échangé le receveur Ray Murray et le lanceur gaucher Sam Zoladak pour le gaucher Lou Bris-

sie, des Athletics de Philadelphie. Les Indiens ont aussi obtenu le lanceur Charlie Harris, des Athletics, la semaine dernière.

Lundi dernier, Greenberg, gérant général des Indiens, avait révélé qu'il avait refusé d'échanger Allie Clark pour Sam Chapman. Greenberg avait alors déclaré que Chapman était trop âgé pour aider la cause de son club.



LES ASSISTANTS A L'OUVREURE — Ces trois sportifs ont ouvert officiellement la saison de baseball dans la Capitale fédérale alors que les Cubs de Springfield rendaient visite aux Giants d'Ottawa, au Parc Lansdowne. Le ministre des affaires extérieures, M. Pearson, que nous voyons au centre, a pris position au bâton pendant que le maire Gravenor lançait la première balle. Derrière le ministre se trouvait le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner. C'était la première joute de la Ligue Internationale disputée à Ottawa en 52 ans. Les Giants gagnèrent par 5 à 3.

Roy Wouters contre Farrell

Le promoteur Dave Castilloux a annoncé hier qu'il tentera d'organiser un combat de huit rondes entre le solide Roy Wouters et Ossie Farrell, un boxeur de couleur, venant de Halifax.

"Roy Wouters a déjà accepté les offres", a dit Dave. "Mais Farrell hésite à accepter cette rencontre", a-t-il ajouté.

Farrell est inconnu à Montréal, mais rien n'empêche qu'il est considéré comme un puissant boxeur dans la catégorie des poids moyens. Il est reconnu comme un dur co-

gneur. Dave Castilloux a aussi laissé entendre qu'il organisera un combat revanche entre Aimé Gauthier et Rocky Armando. Ces deux boxeurs se sont livrés à un féroce combat au Forum lundi dernier et le protégé de Sylvio Mireault l'a emporté. Ce fut le combat le plus excitant de la soirée et c'est la raison pour laquelle Castilloux songe à les opposer de nouveau.

Pendant que Castilloux travaille sans relâche pour conclure des combats balancés, le champion moyen du Canada, Johnny Greco, s'entraîne quotidiennement à la Palestre Nationale.

Pour la première fois depuis qu'il s'est remis à l'entraînement, Greco a boxé hier. Il a boxé trois rondes. Johnny est très calme à l'entraînement. Il prend son rôle sérieux, car il n'est pas sans réaliser que le combat qu'il livrera contre Rocky Graziano le 21 mai prochain est le plus important de sa carrière.

Greco pèse 154 livres à la fin de son entraînement hier. Quant à Graziano, il poursuit ses exercices au gymnase Stillman de New York. L'ancien champion poids moyen du monde, l'un des plus fortes attractions dans le domaine de la boxe, a prédit à New York qu'il mettra Greco hors de combat en moins de trois rondes. "Je n'ai livré aucun match depuis la victoire que j'ai remportée sur Ruben Jones, mais je me suis entraîné avec tellement d'ardeur que je suis déjà en parfaite condition", a-t-il déclaré.

Les Braves de Toe Blake ont triomphé du St. Michael

Les deux clubs sont maintenant sur un pied d'égalité et la joute décisive pour le trophée Alexander sera disputée demain à Toronto

Les Braves de Valleyfield ont réussi à prendre le devant dans la série finale de la coupe Alexander, emblème du championnat senior du Canada, en triomphant hier soir, au Forum, du St. Michael de Toronto par le compte de 7 à 3. Dans cette joute, quatre points étaient mis au crédit du club vainqueur et cela dans le but d'assurer la fin de cette série finale le plus tôt possible. En gagnant hier, le club de Valleyfield a pu porter son total à sept points contre cinq pour le club torontois et dans la joute décisive qui aura lieu demain soir au Maple Leaf Garden de la Ville Reine, les Braves pourront s'assurer les honneurs du championnat en gagnant de nouveau ou même seulement en annulant avec leurs adversaires car c'est le club qui obtient un total de huit points qui remporte la coupe tant convoitée.

Près de six mille personnes ont été témoins de la rencontre d'hier et les fervents du sport national canadien ont pu se rendre compte que les joueurs du St. Michael ne sont pas des agneaux car du commencement à la fin les visiteurs ont eu recours à la rudesse et les arbitres, qui se montrèrent beaucoup trop indulgents au début, ont distribué vingt-sept punitions, dont six majeures pour des batailles engagées entre les deux rivaux, deux punitions d'inconduite et une punition de match à Jackie Mel-

drum, du club torontois. Les premières et troisième périodes furent les plus tapageuses et à un certain moment les joueurs des deux clubs quittèrent leur banc pour aller prendre part à la mêlée sur la glace et à trois reprises les agents durent être appelés pour empêcher une bagarre entre joueurs et spectateurs.

Les joueurs du Valleyfield se révélèrent supérieurs à leurs rivaux dans cette joute et ils méritaient la victoire par un pointage élevé. Vingt-neuf lancers ont été faits contre les buts des visiteurs et vingt et un contre les filets

Dans le monde du baseball

Les Indiens ont aussi obtenu le lanceur Charlie Harris, des Athletics, la semaine dernière. Lundi dernier, Greenberg, gérant général des Indiens, avait révélé qu'il avait refusé d'échanger Allie Clark pour Sam Chapman. Greenberg avait alors déclaré que Chapman était trop âgé pour aider la cause de son club.

Les Red Sox de Granby déclassés à Saint-Hyacinthe

L'équipe d'Oscar Major a perdu par 18 à 5 pour subir sa deuxième défaite de la saison — Les autres joutes de la Ligue Provinciale

Trois joutes étaient disputées hier but Wheeler, du Drummond-hier soir dans les séries régulières de la Ligue de baseball Provinciale de circuit de la saison à la première manche. Danny Gardella, de montréal et Québec sont sortis, ont obtenu un double pour les Royaux victorieux. A la suite de ces résultats les clubs Granby et Drummondville ont été déclassés du classement du circuit Albert Molini.

Le St-Hyacinthe a frappé 19 coups sûrs contre John Andre et Dickerson et il a déclassé les Red Sox de Granby d'Oscar Major au compte de 18 à 5. Walter a limité les Red Sox à seulement sept coups sûrs. Cash a cogné un coup de circuit avec les buts remplis à la quatrième manche.

Roger Bréard a dirigé l'offensive des vainqueurs avec un triple, un double et un simple pour faire compter sept points. Andy a aussi cogné trois coups sûrs pour St-Hyacinthe.

A Drummondville, Ford Smith, ancien lanceur des Giants de Jersey City a permis aux Cubs de Drummondville de battre les Royaux des Trois-Rivières au compte de 3 à 2. Pour Smith, un lanceur de couleur, il s'agit de sa troisième victoire de la saison.

Smith a alloué sept coups sûrs soit deux de plus que Walt Olson et Jean-Pierre Roy, mais il a été solidaire dans les impasses. Roy a été utilisé en relève à la huitième manche, mais ce fut Olson qui a été déclassé de la défaite. Le pre-

Don Newcombe a raison des Cubs

New-York, 11. Don Newcombe a lancé sa première partie complète en trois semaines hier, et les Dodgers de Brooklyn ont facilement déclassé les Cubs de Chicago au compte de 6 à 1. Ce dernier a alloué seulement sept coups sûrs pour remporter sa troisième victoire de la saison.

Newcombe a retiré cinq frappeurs au bâton et il a alloué seulement deux buts sur balles. Il a aussi brillé au bâton en cognant deux coups sûrs. Newcombe avait lancé sa dernière partie complète le 20 avril dernier. Depuis cette date, il avait été envoyé aux fourches à trois différentes reprises.

Les Dodgers ont profité d'une erreur pour enregistrer un point à la deuxième manche. Ils se sont ensuite assurés la victoire à la cinquième manche en comptant trois points contre Mellicham.

Un double de Cal Abrams, un triple de Pee Wee Reese, un long coup sacrifice et un coup de circuit de Gil Hodges, son neuvième de la saison, ont produit ces trois points. Des simples de Newcombe et d'Abrams, un but sur balle et un autre coup sûr de Duke Snider ont permis aux Dodgers d'enregistrer leurs deux derniers points à la sixième manche pour envoyer Mellicham aux fourches. Disons incidemment que Snider a fait compter trois points.

CHICAGO ab p c s r a e
Twinsville 2b 3 0 0 1 2 2
Tewksbury 2b 3 0 0 1 2 2
Baumhofs 2b 3 0 0 1 2 2
Sauer 2b 3 0 0 1 2 2
Palko 2b 3 0 0 1 2 2
Palko 2b 3 0 0 1 2 2
Walker 2b 3 0 0 1 2 2
Cusick 2b 3 0 0 1 2 2
McLach 2b 3 0 0 1 2 2
Newcombe 2b 3 0 0 1 2 2
Total 33 1 24 17 4

BROOKLYN ab p c s r a e
Thompson 2b 3 0 0 1 2 2
Reese 2b 3 0 0 1 2 2
Hodges 2b 3 0 0 1 2 2
Brazill 2b 3 0 0 1 2 2
Palko 2b 3 0 0 1 2 2
Cusick 2b 3 0 0 1 2 2
Walker 2b 3 0 0 1 2 2
McLach 2b 3 0 0 1 2 2
Newcombe 2b 3 0 0 1 2 2
Total 33 1 24 17 4

CHICAGO ab p c s r a e
Twinsville 2b 3 0 0 1 2 2
Tewksbury 2b 3 0 0 1 2 2
Baumhofs 2b 3 0 0 1 2 2
Sauer 2b 3 0 0 1 2 2
Palko 2b 3 0 0 1 2 2
Palko 2b 3 0 0 1 2 2
Walker 2b 3 0 0 1 2 2
Cusick 2b 3 0 0 1 2 2
McLach 2b 3 0 0 1 2 2
Newcombe 2b 3 0 0 1 2 2
Total 33 1 24 17 4

CHICAGO ab p c s r a e
Twinsville 2b 3 0 0 1 2 2
Tewksbury 2b 3 0 0 1 2 2
Baumhofs 2b 3 0 0 1 2 2
Sauer 2b 3 0 0 1 2 2
Palko 2b 3 0 0 1 2 2
Palko 2b 3 0 0 1 2 2
Walker 2b 3 0 0 1 2 2
Cusick 2b 3 0 0 1 2 2
McLach 2b 3 0 0 1 2 2
Newcombe 2b 3 0 0 1 2 2
Total 33 1 24 17 4

CHICAGO ab p c s r a e
Twinsville 2b 3 0 0 1 2 2
Tewksbury 2b 3 0 0 1 2 2
Baumhofs 2b 3 0 0 1 2 2
Sauer 2b 3 0 0 1 2 2
Palko 2b 3 0 0 1 2 2
Palko 2b 3 0 0 1 2 2
Walker 2b 3 0 0 1 2 2
Cusick 2b 3 0 0 1 2 2
McLach 2b 3 0 0 1 2 2
Newcombe 2b 3 0 0 1 2 2
Total 33 1 24 17 4

CHICAGO ab p c s r a e
Twinsville 2b 3 0 0 1 2 2
Tewksbury 2b 3 0 0 1 2 2
Baumhofs 2b 3 0 0 1 2 2
Sauer 2b 3 0 0 1 2 2
Palko 2b 3 0 0 1 2 2
Palko 2b 3 0 0 1 2 2
Walker 2b 3 0 0 1 2 2
Cusick 2b 3 0 0 1 2 2
McLach 2b 3 0 0 1 2 2
Newcombe 2b 3 0 0 1 2 2
Total 33 1 24 17 4

Le classement des équipes

Ligue Internationale	G	P	Moy	Diff.
Montréal	13	6	100	1/2
Syracuse	13	6	91	1/2
Toronto	12	9	50	1/2
Ottawa	10	10	50	1/2
Timone	11	11	50	1/2
Richmond	9	11	50	1/2
Buffalo	7	11	39	6 1/2
Springfield	6	15	29	6 1/2

Ligue Nationale	G	P	Moy	Diff.
Boston	13	10	60	1/2
Brooklyn	13	10	55	1/2
Tombourg	12	9	50	1/2
St-Louis	10	9	56	1/2
Philadelphie	11	12	48	3
Chicago	9	11	49	3 1/2
New-York	11	14	49	4
Cincinnati	8	15	38	5

Ligue Américaine	G	P	Moy	Diff.
New-York	15	6	74	1/2
Washington	12	7	62	3
Cleveland	7	11	21	2 1/2
Chicago	10	9	56	3
Detroit	9	8	59	4
St-Louis	10	9	58	4
Philadelphie	5	16	23	10

Ligue Provinciale	G	P	Moy	Diff.
Granby	3	2	74	1/2
Drummondville	3	2	74	1/2
Québec	3	2	62	3
St-Hyacinthe	3	4	49	2 1/2
Sherbrooke	3	4	49	2 1/2
Trois-Rivières	3	4	39	6 1/2

Union canadienne des raquetteurs

C'est samedi prochain, le 12 mai, qu'aura lieu l'assemblée annuelle de l'Union canadienne des raquetteurs, au local du Club Les Gais Compagnons, situé au numéro 1353 est, rue Ontario.

L'ordre du jour comprend: rapport du secrétaire-trésorier, rapport du comité de courses, admission de nouveaux clubs, élections annuelles, affaires générales et autres.

Tous les clubs de raquetteurs sont priés d'être représentés. Dans l'après-midi, il y aura réunion du Bureau de direction, à l'hôtel Queen's, à la chambre 153. Une délégation de l'Union américaine assistera à ces réunions.

TARIF

Annonces classifiées
"Le Devoir" — Belair 3361
434 Notre-Dame est.
(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 3 h. le vendredi précédent.)

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 360 pour 2 lignes (12 mots).
Compter 6 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Ajouter 4 mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste ajouter 5c.

GROS CARACTÈRES — Une ligne en caractères gothiques 12 points (30 lettres ou espaces) équivaut à 3 lignes.
Nécessaires, services, annonces, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc., 2 cents le mot, minimum 50 cents.

Petites Annonces
A LOUER
Bureaux d'affaires, professionnels, dans Edifice rue Sherbrooke, deux grands, deuxième, un au rez-de-chaussée. Tél. Harbour 3620. 21-5-51

CHAUFFEUR DEMANDE
Chauffeur de taxi d'expérience demandée à 166 Outremont, Ville St-Laurent. 12-5-51

Georges Valois s'alignera avec le club des Alouettes

L'ancien porte-coueurs de l'Université McGill a signé un contrat avec le club montréalais pour la saison 1951

Les Alouettes qui sont en train de se réorganiser pour la prochaine saison aligneront finalement un joueur canadien-français en 1951. En effet, nous avons appris hier que le sensationnel arrière George Valois avait signé un contrat avec l'équipe de Lew Hayman.

Valois n'est pas inconnu à Montréal. Il a fait sensation avec l'Université McGill. Il n'a toutefois pas eu la chance de se faire valoir l'an dernier, car il a souffert d'une séparation de l'épaule droite lors de la joute d'exhibition disputée contre les Alouettes. L'équipe de Vic Obeck s'est ressentie de la perte de ce joueur.

Valois, qui a été considéré comme une grande vedette avec le McGill, s'entraînera avec les joueurs de Lew Hayman à partir du 15 juillet prochain. Le Canadien français est un solide gaillard. Il pèse 210 livres, il mesure six pieds et un pouce. Il est excessivement rapide. Les Alouettes ont tenté depuis

On se montre sévère dans la distribution des permis

Seuls les entraîneurs et jockeys dont la réputation est bien établie pourront participer aux réunions tenues dans notre province

Le commissaire en chef Teague Pichon (dont le travail s'est avéré très efficace ces dernières années à Blue Bonnets, est arrivé à Montréal hier, et il a commencé à enlever des permis aux nombreux propriétaires, entraîneurs et jockeys déjà arrivés à la piste du boulevard Décarie en vue de l'ouverture de la saison locale des courses qui se fera vendredi prochain à 2 h. 30. Il était accompagné de James Pichon, qui agit de nouveau comme son adjoint de même que Xiste Narbonne, commissaire représentant la P.Q.R.A. Les indésirables ont reçu des réponses négatives à leurs demandes pour des sables et Pichon a prévenu tous les intéressés qu'il sera d'une sévérité plus grande que jamais pour toute infraction qui pourrait être commise.

Pichon s'est déclaré enchanté par la parfaite condition de la piste et l'aspect enchanteur en général de l'unique champ de course en existence dans la métropole. Le gérant Lucien Charrand a annoncé qu'une sorte d'avant-première aura lieu jeudi prochain à 6 h. 30 du soir, pour les employés du municipal afin de leur permettre de se familiariser avec les nouvelles machines du motel. Le public est courtoisement invité. Les parieurs pourront obtenir gratuitement des billets, ce qui constitue un précédent dans l'histoire du turf, mais s'ils ne doivent rien payer ils ne seraient pas contre espérer collecter. A tout événement les paris "inaginaires" seront enregistrés sur les totalisateurs dans le nouveau pavillon de paris, puis les cotisations seront ensuite transférées sur le nouveau tableau-indicateur électrique.

Entretiens les chevaux continuent d'arriver tous les jours et les écuries de Blue Bonnets de même que celles disponibles à l'extérieur seront remplies à capacité en fin de semaine. Quelque 900 chevaux seront prêts pour l'ouverture de

Où ils jouent aujourd'hui

Ligue Internationale
Montréal à Toronto
Ottawa à Buffalo
Richmond à Syracuse
Springfield à Baltimore
(Toutes des parties du soir)

Ligue Nationale
Philadelphie à New-York
Brooklyn à Boston
Chicago à Pittsburgh
St-Louis à Cincinnati
(Toutes des parties du soir)

Ligue Américaine
Cleveland à Chicago (soir)
Detroit à St-Louis (soir)
(Seules joutes cédées)

Ligue Provinciale
Québec à St-Jean (6 h.)
(Seule joute cédée)

Ecoutez le
RADIO
BASEBALL
DOW
CE SOIR À 8h 30
CHLP - 1410 kc

COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER & DAHMÉ
Comptables Agréés
10 ouest, rue St-Jacques
BE. 3475

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & CIE
Comptables agréés
JACQUES RAYMOND, C.A.
RAY CHABOT, C.A.
GUY MARTIN, C.A.
MAURICE BERGERON, C.A.
132 St-Jacques O. HA. 8148
Montréal 1, Qué.

LUCIEN VIAU ET ASSOCIÉS
CHAS DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.
159 O., rue Craig, MA. 1339
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H.-LOUIS ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADRON, C.A.
4457, rue Wellington, VERDUN
YO. 0642

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
Comptables agréés
R. Lavallee, C.A. R. Bedard, C.A.
H. Lyonais, C.A. R. Messier, C.A.
L. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A.
P.-H. Drouin, C.A. J. Desmarais, C.A.
Paul Nadeau, C.A.
10 est, rue St-Jacques, Montréal
BE. 1039

EXIGEZ-
SILVER TOP
SPECIAL LONDON
DRY GN
BOLS
"La Base du Meilleur Cocktail"
DISTILLÉ AU CANADA

Le comble du bon goût
LA CIGARETTE
BOUT UN
OU IN
UË
GRADS
UN PRODUIT DE R. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉ

"J'ai changé en faveur de Twin Seal... c'est du vrai rye!"

BOTTLED IN BOND
TWIN SEAL
Canadian Rye Whisky

Un rye whisky canadien, fin, doux et meilleur embouteillé sous la surveillance officielle de l'Accise.

Le fait qu'il est produit par la plus vieille distillerie au Canada vous donne une garantie de l'excellence de sa qualité.

G&W GOODERHAM & WORTS LIMITED Fondée en 1832

